

Le magazine de la Confédération des syndicats nationaux

Mars 2011, numéro 33

Perspectives



**Les
magiciens
du métro**



Bienvenue au 63^e Congrès de la CSN

C'est avec beaucoup d'émotion, mais aussi de sérénité que j'ai annoncé lors du dernier conseil confédéral que je ne solliciterais pas un nouveau mandat à la présidence de la CSN. Cette décision a été longuement mûrie. Après 35 ans de vie professionnelle et militante, dont 9 à titre de présidente sur les 20 passées au comité exécutif, je crois cette retraite méritée. Être à la présidence de la CSN, c'est un immense privilège. C'est celui de représenter des gens de cœur, de courage et de détermination, de contribuer à améliorer le quotidien de milliers de travailleuses et de travailleurs et de faire sa part pour faire avancer la société.

Dans quelques semaines, du 15 au 20 mai, se tiendra le 63^e Congrès de la CSN. Un congrès représente toujours un moment important. Ce sera le temps de faire le bilan des trois dernières années et de préparer l'avenir. Dans un contexte où les défis sont nombreux, nous avons plus que jamais besoin d'une adhésion forte à un projet de société porteur. C'est ainsi que la CSN présentera un pacte social novateur pour le Québec. Il s'appuiera sur trois axes : la lutte aux inégalités, un nouveau modèle de développement durable et le renouvellement du syndicalisme.

Un projet largement partagé devient un puissant levier pour changer les choses. Isolément, l'action est limitée. Collectivement, nous pouvons faire beaucoup. C'est pourquoi nous serons à l'écoute des propositions qui émaneront des débats dans les ateliers et les séances plénières.

Nous voulons une interaction dynamique avec toutes les composantes du mouvement pour bonifier les propositions qui seront en jeu. Chacun doit pouvoir s'exprimer librement, ouvertement, sur des enjeux aussi fondamentaux que l'avenir du syndicalisme, la crise des valeurs ou le modèle de développement que nous devons privilégier.

Si nous sortons enthousiastes de cet exercice, l'effet multiplicateur sera d'autant plus grand. Forte de l'appui de tous ses membres, la CSN pourra



demeurer, comme elle l'a toujours été, un acteur important de transformations sociales.

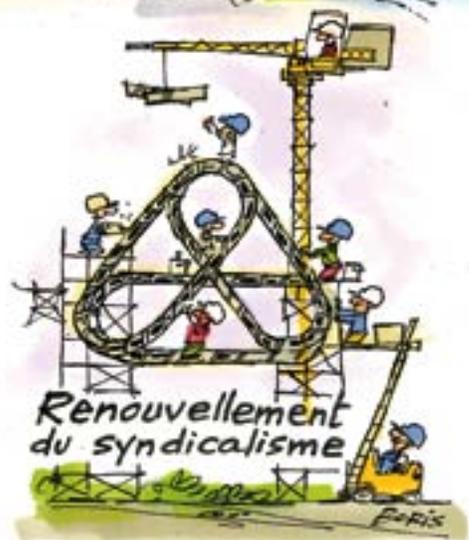
C'est avec ses syndicats, maillon essentiel de l'action syndicale, que la CSN a trouvé sa place dans l'histoire du Québec.

UNE NOUVELLE FÉDÉRATION

Une toute nouvelle entité se joindra à nous lors de ces débats : la Fédération de l'industrie manufacturière, qui vient de tenir son congrès de fondation. Elle tire son origine de la FM et de la FTPF (voir texte en pages 14 et 15). Une société moderne ne peut prospérer sans un robuste secteur manufacturier. Malmené par la crise, la concurrence mondiale, l'ouverture des marchés, les délocalisations d'entreprises et le déclin de la demande pour certains produits, ce secteur doit relever des défis importants.

Certains apôtres du libre marché prétendent que, malgré la crise financière et économique qu'ils ont eux-mêmes provoquée, la solution passe par la réduction de l'État. La performance de plusieurs pays, scandinaves notamment, démontre bien au contraire qu'une économie forte suppose un État fort. C'est le modèle que nous voulons préserver et élaborer au Québec.

À l'heure des changements climatiques, l'État doit appliquer une véritable stratégie de développement économique durable. Il doit mettre à profit la disponibilité d'énergies renouvelables pour accélérer le développement des technologies vertes,



telle l'électrification des transports collectifs, et ce, dans le but de réduire notre dépendance au pétrole et soutenir le développement de l'industrie québécoise de la fabrication.

Il doit instaurer des politiques qui produiront des effets multiplicateurs dans les industries de toutes les régions du Québec en encourageant le potentiel des économies de proximité et la valorisation de produits durables et écologiques.

Je lance une invitation toute spéciale aux membres de la nouvelle fédération à venir enrichir nos débats, particulièrement sur les questions de développement économique durable. C'est ainsi que j'aurai l'immense plaisir d'accueillir chaque composante de notre mouvement au 63^e Congrès pour que nous puissions commencer à construire le Québec de demain.

Claudette Carbonneau



**Leadership
syndical et
modèles de
développement**

4



**Les magiciens
du métro**

10



RSG
**Le parcours des
combattantes**

20



**Le 63^e Congrès
de la CSN**

23



Monde arabe
**Tournant
historique**

30



FIM
**Une nouvelle
fédération**

14



L'invité
Camille Chalmers

Haïti
**La recolonisation
du pays?**

31



Modèles de développement

Peut-on assumer un leadership syndical?

par Marilou Séguin

Photos : Maxime Picard

Proposant une réflexion en profondeur sur le développement durable, la troisième édition de l'Université syndicale d'hiver de la CSN, qui regroupe les comités exécutifs et les coordinations des organisations de la centrale, s'est penchée sur le leadership syndical devant les modèles de rechange. Comment influencer un développement durable dans une optique de progrès et de transformation sociale ? *Perspectives CSN* partage avec vous les idées mises en jeu durant cette formation.



À l'ouverture, le vice-président de la CSN, Louis Roy a ainsi abordé la question : « Bien que la crise économique rende plus que jamais les citoyennes et les citoyens libres d'imaginer un autre monde, le modèle d'après, celui qui permettrait de créer de nouveaux équilibres, émerge difficilement. La droite continue d'avancer, mais un leadership syndical peut être assumé pour contribuer à faire du développement un synonyme de progrès social. On dit toujours qu'un autre monde est possible, mais au-delà d'en parler, il faut trouver une manière de le réaliser. »

Le danger de l'indifférence

Pour Christian Nadeau, professeur d'histoire de l'éthique et de philosophie politique à l'Université de Montréal, « il n'y a pas de possibilité de justice sociale sans démocratie et pas de possibilités de démocratie sans pluralisme. »

Selon lui, bien que les politiques de droite d'aujourd'hui prétendent amenuiser l'État, elles réduisent en fait ce qui, dans l'État, permet aux citoyens d'exercer un contrôle sur le gouvernement. Pour ce faire, les conservateurs « abîment » peu à peu nos institutions, pensons à la fin du recensement long, dit M. Nadeau, auteur de plusieurs ouvrages dont *Contre Harper, un bref traité philosophique sur la révolution conservatrice*.

« Nos institutions seront réduites comme une peau de chagrin et n'apparaîtront plus que comme d'inutiles objets de luxe dont on pourra se débarrasser. Le gouvernement ne cesse de prétendre défendre les sacrosaintes libertés individuelles, mais il ne cesse d'empiéter sur ces dernières », déplore-t-il.

Selon M. Nadeau, le fait que les citoyens aient de moins en moins de pouvoir fait en sorte qu'ils regardent de plus en plus ce qui se passe sur la scène politique comme un spectacle.

« Et normalement, lorsque nous regardons un spectacle, nous ne



Christian Nadeau

montons pas sur scène », dit-il, soulignant que selon lui, l'indifférence est causée par une perte de pouvoir, laquelle engendre à son tour de l'indifférence.

Individu et collectivité

Pour M. Nadeau, il est très important de lutter contre ce cercle vicieux et contre le populisme, qu'il soit de droite comme de gauche, parce que ce genre de stratégie « nous gruge de l'intérieur. »

Selon lui, l'individu ne peut pas être sa fin et ses moyens, isolable au

point tel que toute notion de collectivité disparaît. « Il n'y a pas de possibilités de libertés individuelles sans responsabilisation collective, affirme-t-il. Qu'on le veuille ou non il y a toujours des interactions, à moins d'avoir un modèle où nous serions tous des Robinson Cruséo sans Vendredi. »

Comme au judo, où il faut utiliser la force de l'adversaire contre lui, si nous voulons nous attaquer à la droite, il faut savoir reprendre les termes qu'elle croit être les siens, estime M. Nadeau.

DÉLIBÉRONS

Dans le but de confronter les gens et leurs idées, le professeur Christian Nadeau propose la tenue de journées de délibération où les participants se mettraient dans l'eau chaude.

« Le discours syndical n'aura pas de portée s'il n'y a pas d'espace public pour échanger des arguments plutôt que des réponses toutes faites », dit-il.

Ainsi, des rencontres pourraient être organisées aux quatre coins du Québec au cours desquelles les différents protagonistes viendraient exposer leur position et leur argumentaire. « Au-delà de l'émotion, il faut que les gens comprennent ce qu'ils font, dit M. Nadeau. Il ne faut pas juste avoir le courage de nos convictions, mais aussi la compréhension de nos convictions. »

Le roi est nu

En « changeant le décor », il croit qu'il est beaucoup plus difficile que la démagogie de l'adversaire ait un impact. « Je pense qu'il faut se mettre en mode dialogue essentiellement pour dissoudre la capacité de conviction de vos adversaires, de façon à ce que leur discours ait le moins d'impact possible parce que vous avez changé la nature du terrain sur lequel il se produit. Il y a un moment où le pathétisme ressort de lui-même », dit M. Nadeau.

Selon lui, la démagogie de droite est en réalité toute nue, comme dans le conte d'Andersen *Les habits neufs de l'Empereur*, où un roi croyant aveuglément porté le plus beau costume se promène en réalité en tenue d'Adam.

► Responsabilité sociale des entreprises Au-delà des petits gestes

L'entreprise ne peut plus se confiner à sa seule mission économique. En plus d'être rentable, elle doit être socialement responsable, affirme Corinne Gendron, titulaire de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable de l'UQAM.

Pour la spécialiste, l'action syndicale est nécessaire, car bien que les petits gestes posés par chacun soient importants, il ne faut pas y voir la seule solution. « Les travailleuses et les travailleurs peuvent jouer un rôle en tant que mouvement parce que leurs syndicats sont capables d'interagir avec les grandes structures de gouvernance de la société, dit-elle.

« Quand on vous dit que ce sont les petits gestes qui comptent, que si tout le monde participe, ça va aller mieux, cela signifie que la responsabilité retombe sur l'individu. Alors qu'en est-il des grandes structures de gouvernance ? Des grandes institutions ? Elles s'en lavent les mains », dit la professeure.



Corinne Gendron

Photo: Alain Chagnon

Au-delà de la consommation

Corinne Gendron propose donc une vision de l'action syndicale qui va au-delà de la seule consommation responsable. « Lorsque vous travaillez dans une entreprise qui fabrique des produits mal conçus, vous devez aller dire votre mot pour la forcer à faire de l'écoconception et ainsi participer à la reconceptualisation du produit, dit-elle.

« C'est tout un nouveau pan de l'action syndicale qui s'ouvre. Parce que vous êtes des acteurs de la société et voulez participer à sa transformation, vous devez revendiquer une meilleure conception des produits au sein de vos entreprises », ajoute la spécialiste qui enseigne régulièrement en France.

Développement durable

Alors que par le passé on affirmait que toute activité économique apportait du bien-être, aujourd'hui on sait qu'il y a certains types d'activités qui ne le font pas, dit-elle. Par exemple, dans le nord du Mexique où sont installées des *maquiladoras*, des usines produisant à bas prix des marchandises pour l'exportation, on peut dire qu'il y a de l'emploi, mais il y a un taux de pollution exceptionnel qui fait que l'espérance de vie de la population dans cette région est de dix ans moindre que dans le reste du pays. « Est-ce que c'est ça le développement ? Est-ce que ça vaut la peine ? », demande M^{me} Gendron.

Ainsi, on parle aujourd'hui de faire du développement durable en s'assurant que lorsqu'on a une activité économique, il y a un fort développement social qui y est associé et, de plus, que son impact environnemental est minimisé, explique-t-elle.

Nouveaux outils

Selon M^{me} Gendron, les entreprises ont tout intérêt à s'engager dans cette voie. « Les entreprises d'aujourd'hui qui se préoccupent de développement durable se positionnent par rapport au nouveau cadre institutionnel et législatif qui se met en place à l'échelle internationale », dit-elle.

Parmi les outils, la nouvelle norme ISO 26000, fruit de cinq ans de collaboration internationale, propose une ligne directrice sur la responsabilité sociétale des organisations. Sans être un système de gestion, elle servira de référence afin d'intégrer des comportements responsables.

« Ce qui est intéressant, c'est que les points importants des conventions de droit international ont été reconnus et réutilisés par ISO », dit M^{me} Gendron. Selon elle, les syndicats devraient revendiquer systématiquement une place sur les comités de développement durable des entreprises. Un refus d'y inclure un syndicat serait de s'offrir de la « responsabilité sociale au rabais », estime la spécialiste.

La leçon scandinave

Tout en possédant une bonne santé économique, un taux d'emploi très élevé et une grande productivité, les pays scandinaves (la Finlande, la Suède et le Danemark) sont les moins corrompus et les plus égalitaires. Malgré la mondialisation, les pays nordiques nous ont démontré qu'il est possible de créer de la croissance économique et de la justice sociale, affirme Stéphane Paquin de l'École nationale d'administration publique.

« Mais, on peut le faire seulement s'il y a une participation citoyenne importante, une culture du consensus et du compromis, précise le professeur. On ne peut pas réformer la société par décrets comme a essayé de le faire le gouvernement de Jean Charest. » D'après lui, pour y parvenir, il faudra d'abord rétablir le lien de confiance qui a été brisé au Québec et ensuite faire preuve d'une certaine ouverture d'esprit, mais surtout recommencer à se faire confiance.

La clé, les grandes réformes

Malgré une réduction très importante de la taille de l'État et grâce à une forte décentralisation, les pays nordiques ont réussi à diminuer le chômage. En Suède par exemple, les fonctionnaires sont passés de 388 000 à 222 000 entre 1991 et 2001. Les taux de chômage sont passés entre 1993 et 2005 de 9,1 à 6,3 % en Suède, de 9,6 à 4,8 % au Danemark et de 16,3 à 8,2 % en Finlande.



Stéphane Paquin

Selon M. Paquin, trois réformes majeures ont été particulièrement importantes.

Premièrement, la réforme de la santé en Suède, qui mise sur la décentralisation de l'organisation du système de santé, la reddition de comptes et la culture des résultats.

Actuellement, les systèmes scandinaves coûtent moins cher que le nôtre en pourcentage du PIB¹ et en dépenses de santé par habitant, souligne-t-il. Par exemple, si l'on performait comme la Suède en cette matière concernant les coûts, nous économiserions trois milliards de dollars par an, un chiffre qui triple lorsqu'on se compare à la Finlande.

« Non seulement ils performent mieux que nous, mais ils utilisent moins le privé que nous », dit M. Paquin. Le financement public est de 71 % au Québec contre 81 % en Suède, 84 % au Danemark et 76 % en Finlande.

Travail et éducation

Autre grand changement, la Flex-sécurité danoise, une grosse réforme du marché du travail, propose la flexibilité pour les entreprises et la sécurité pour les travailleurs.

Ce système permet à un travailleur perdant son emploi de toucher 90 % de son salaire, avec un plafond au 2/3 du salaire moyen, pendant quatre ans. Après une année à se chercher un boulot, il doit toutefois retourner en formation.

Pour financer le nouveau système, une réforme fiscale a été effectuée, notamment l'implantation d'une TVA sociale, une taxe à la consommation qui est de 25 %.

Finalement, l'éducation a aussi été réformée, sa responsabilité ayant été transférée aux municipalités. Les institutions, financées par le public, n'imposent pas de droits de scolarité et il n'y a pas de processus de sélection pour l'admission.

Bien que la performance de la Finlande en éducation secondaire soit meilleure que la nôtre, nous faisons mieux que la Suède et le Danemark au postsecondaire indique M. Paquin. « Nous sommes très bons, mais ça nous coûte beaucoup plus cher qu'eux. »

1. Le produit intérieur brut (PIB) représente la valeur de l'ensemble des biens et des services qui sont produits à l'intérieur d'un territoire.

Photo : courtoisie Stéphane Paquin

Élargir la concertation sociale

Des institutions fortes en matière de travail ne viendront pas freiner le développement économique, estime Mélanie Laroche, professeure adjointe au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal.

« Les règles du travail ne nuisent pas à l'emploi, elles n'empêchent pas une nation de se développer, dit-elle. Ce n'est pas vrai que la seule réponse à la mondialisation passe par la convergence, la déréglementation, les coupes dans les mesures de sécurité sociale et dans les normes du travail. » Selon M^{me} Laroche, l'acteur syndical est le mieux placé pour porter un contre-discours à celui de la droite, déjà bien établi.

La professeure constate toutefois que, malgré la diversité des instances de concertation au Québec, elles n'ont qu'une portée limitée. « On devrait peut-être avoir dans notre lunette comme préoccupation d'élargir la concertation sociale pour permettre aux acteurs sociaux de se prononcer sur ce que devrait être le développement économique, ce que devrait être notre efficacité », dit-elle.

Manque de connexion

Le manque de connexion entre les instances sectorielles, nationales et le plan local est aussi à corriger selon la spécialiste. « Il y a une bonne concertation sociale au Québec, mais il faut vérifier si les résultats de cette concertation se manifestent dans les entreprises », affirme-t-elle.

Pour vérifier, les chercheurs se sont penchés sur les conventions collectives de 2006 à 2009, ce qui en représente environ 6500, afin de voir si on y retrouvait des clauses qui s'approchaient du type « contrat social ».

L'étude s'est particulièrement intéressée à la question de la transparence économique, un acquis en Europe où les entreprises doivent transmettre les informations économiques aux syndicats. Conclusion : bien qu'au fil des dernières années le nombre de comités sur les relations de travail ait pris de l'ampleur, moins de 6 % des conventions collectives de cette période contenaient des clauses de transparence ou d'information économique. C'est avec la CSN qu'elles sont les plus fréquentes.

« Oui, il y a des efforts concernant la concertation sociale, mais maintenant je pense que l'énergie doit être déployée pour amener les consensus établis au plan social dans les conventions collectives », dit M^{me} Laroche.

Leadership syndical

Pour la professeure, il est important de se demander comment porter des projets conjuguant progrès économique et qualité de vie des travailleurs. « Malheureusement, on en demande toujours plus aux travailleurs en leur en donnant toujours moins, déplore-t-elle.

« Pour moi, l'acteur syndical est vraiment un entrepreneur institutionnel, quelqu'un qui est capable de modifier la réglementation du travail, le fonctionnement des institutions et du marché du travail, dit-elle.

« Ce que j'entends par leadership syndical, c'est d'être capable de porter des projets, autant à l'échelle d'une organisation qu'au plan social, explique M^{me} Laroche. Un porteur de projets, c'est quelqu'un qui peut saisir les occasions d'action offertes par son environnement, même si les conditions sont difficiles, pour modifier la voie institutionnelle dans laquelle il agit et en impulser de nouvelles, susceptibles de soutenir l'action collective s'y déployant. » Il s'agit d'être suffisamment flexible pour changer et en même temps maintenir des règles démocratiques.



Photo : Michel Giroux

Mélanie Laroche



Le 28 avril, activités conjointes CSN–FTQ–CSD

Front commun pour la prévention

La Journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail revêtira un sens particulier, le 28 avril prochain. En plus de souligner la mémoire de ceux et de celles qui ont subi des blessures ou qui sont décédés à la suite d'un accident ou d'une maladie professionnelle, ce jour rappellera l'urgence de faire de la prévention.

par Benoit Aubry

Naviguant à contre-courant des travailleurs, pour qui la prévention doit logiquement avoir sa place en amont du travail, les employeurs ont récemment démontré qu'ils n'ont aucune volonté de prioriser la prévention. La preuve en a été donnée lors des travaux du comité Camiré, mis sur pied par la CSST. Son mandat était de faire des recommandations concernant le régime de santé et de sécurité au travail, notamment à l'égard des mécanismes de prévention.

Or il appert que la seule préoccupation des employeurs, représentés devant ce comité par le Conseil du patronat, concernait les coûts liés au régime et donc la réduction des droits et des protections des travailleuses et des travailleurs. Pourtant, il est indiscutable que seule la prévention peut vaincre le fléau des accidents et des maladies professionnelles. Cherchez l'erreur!

Tolérance zéro

La CSN, la FTQ et la CSD sont convaincues que la seule solution durable est l'assainissement des milieux de travail en utilisant les outils prévus par la Loi sur la santé et la sécurité du travail. Il est clair que la prévention doit être ramenée au cœur du régime afin de respecter et d'intégrer les principes d'élimination des dangers dans tous les milieux de travail. La prévention, jugent les centrales, est un droit humain inaliénable. Pour elles, aucune tolérance ne doit être accordée par la législation

Ne les oublions pas



quant à la violation de ce droit, que ce soit par négligence ou omission.

Elles réclament d'étendre à l'ensemble des travailleurs les mécanismes de prévention. Des enquêtes démontrent que des secteurs non désignés prioritaires vivent des problèmes importants.

Elles estiment également qu'il est primordial de revenir sur l'origine (LSST) et le but recherché par le Programme pour une maternité sans danger, soit l'élimination à la source même des dangers.

Devant ces faits, la CSN, la FTQ et la CSD ont adopté un plan d'action commun afin de revendiquer davantage de prévention et de marquer leur refus catégorique de perdre des acquis historiques importants.

Marche funèbre

Conjointement, le 28 avril, les syndiqués des trois centrales participeront à une marche funèbre dans les rues de Montréal, à compter de 8 h, pour se rendre devant les bureaux de la ministre du Travail.

Ne les oublions pas

Les trois organisations lancent un mot d'ordre afin qu'à 10 h, une minute de silence soit observée dans tous leurs syndicats à la mémoire des morts et des blessés au travail, tandis que le port du ruban noir sera de mise. Des outils de sensibilisation seront également distribués. De plus, la CSN procédera à une cérémonie avec la bougie commémorative dans ses édifices.

La CSN est d'avis qu'il faut profiter de l'occasion pour démontrer aux employeurs toute l'importance que les syndicats accordent à la prévention. Les organisations et les composantes du mouvement sont donc invitées à les solliciter afin de faire de cette journée une réussite.

Mieux vaut tard que jamais!

À l'instigation de la CSN, de la FTQ et de la CSD, qui ont demandé au gouvernement québécois de décréter officiellement la journée du 28 avril comme Jour commémoratif des personnes décédées ou blessées au travail, l'Assemblée nationale a adopté une loi en ce sens le 9 juin dernier. Mieux vaut tard que jamais!

Origine du 28 avril

Le 28 avril prend son origine dans le mouvement syndical canadien. L'an dernier, pas moins de 14 millions de personnes ont participé à des milliers d'activités dans plus de 110 pays.



À l'atelier des petites révisions, François Dorion est à l'œuvre pour réparer le système électrique d'une voiture.

Les magiciens du métro

À l'automne 2010, la STM a obtenu le Prix de la meilleure société de transport en Amérique du Nord remis par l'American Public Transportation Association. *Perspectives CSN* est allé observer le travail du personnel d'entretien du métro de Montréal, qui assure au réseau une étonnante fiabilité en dépit de ses voitures vieillissantes.



Lorsqu'un moteur atteint la marque d'un million de kilomètres parcourus, le temps est venu de le remonter au complet.

par David Patry-Cloutier

Photos : Alain Décarie

En ce lundi matin de février, l'île de Montréal se relève d'une tempête de neige. Le métro est bondé, mais le réseau répond bien à l'appel des travailleuses et des travailleurs qui ont laissé leur véhicule à la maison au profit du transport en commun.

Selon une étude menée par des chercheurs de l'Imperial College de Londres, le nombre de pannes de plus de cinq minutes dans le métro de Montréal figure parmi les plus faibles par kilomètre parcouru, alors que ses vis-à-vis américains ou européens conduisent souvent du matériel roulant plus récent.

La tâche titanesque d'entretenir et de réparer les 336 voitures MR-63 et les 423 voitures MR-73 du métro de Montréal revient aux employé-es des services d'entretien de la STM, membres du Syndicat du transport de Montréal (CSN). Les honneurs que récolte le transporteur public rejaillissent sur eux.

Prévenir plutôt que guérir

Le secret de cette réussite ? Un pointilleux programme d'entretien. Guy Fagnan, un appareilleur-visiteur qui cumule 25 années d'expérience au sein de l'entreprise, nous a fait visiter les installations du plateau d'Youville.

Situé sur le boulevard Saint-Laurent, au nord de Crémazie, l'endroit fourmille d'employés affectés à l'entretien des voitures. Il est relié au réseau par un tunnel qui aboutit entre les stations Crémazie et Sauvé. Ici, l'expression *mieux vaut prévenir que guérir* prend tout son sens. L'atelier peut être comparé à un véritable hôpital, avec tous les services qui y sont dispensés.

Tous les mois, aux environs de 9000 kilomètres parcourus, les voitures du métro sont envoyées à la clinique médicale. Les travailleurs du département d'inspection leur feront subir une évaluation serrée. « Chaque pièce a un nombre de kilomètres prescrit au terme duquel elle est inspectée, réparée, réusinée ou remplacée », explique Guy Fagnan.

Les moteurs seront remontés à neuf après un million de kilomètres, même s'ils sont encore en état de marche. Pour les cylindres de freins, c'est 800 000 kilomètres. Ainsi de suite. « C'est avec les périodicités à bien entretenir les rames que le métro est fiable. On s'assure de corriger les problèmes avant même qu'ils n'apparaissent », indique notre guide.

Bonnes conditions de travail

Au département d'inspection, on rencontre un appareilleur-visiteur, Charles Paquet, qui travaille à la STM depuis un an. Après avoir occupé un autre emploi dans le même domaine, il a choisi de rejoindre le transporteur public pour les conditions de travail, notamment. « Le fait d'avoir un emploi stable, un fonds de pension, des avantages sociaux, ça aide », dit-il.

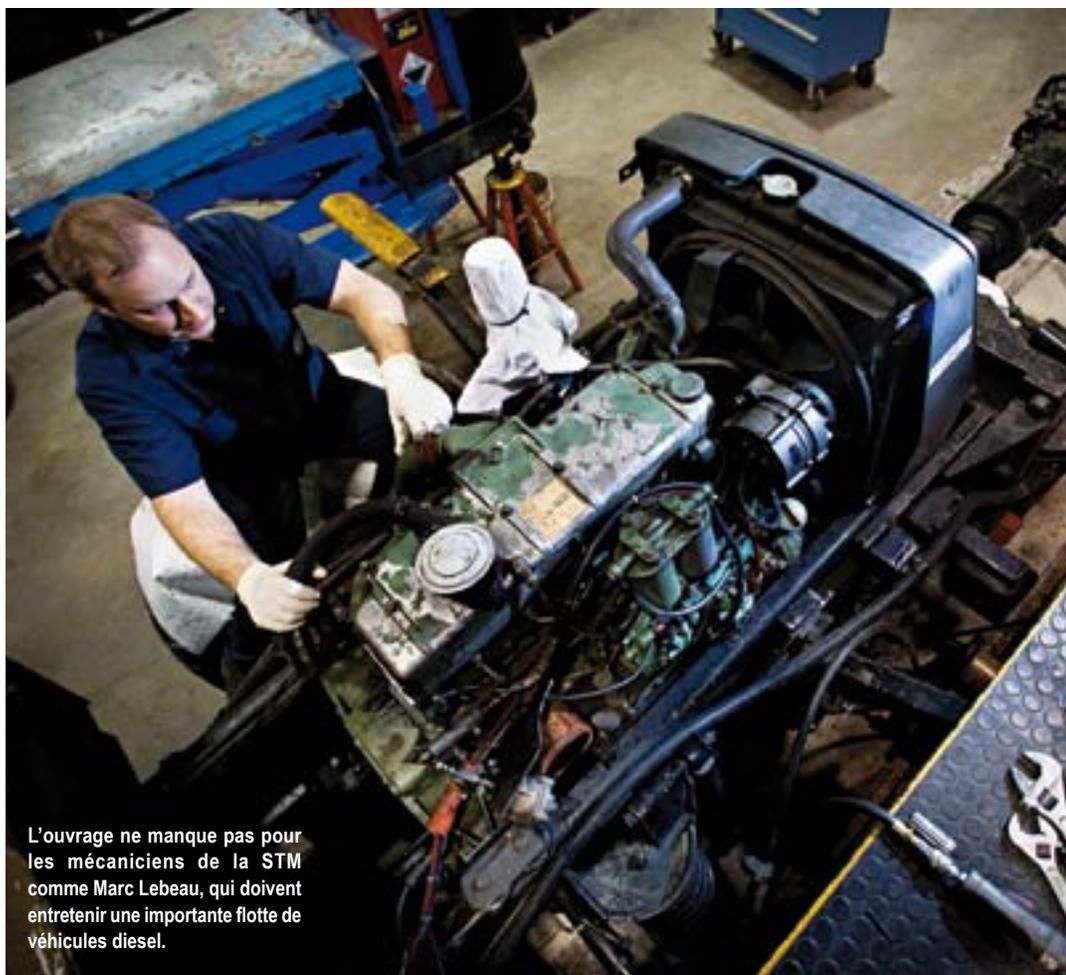


Les petites composantes électroniques n'échappent pas à l'œil de Vincent Héroux pour qui la loupe constitue un équipement essentiel.

Les salaires varient entre 50 000 et 60 000 \$ par an, dépendamment des métiers et des responsabilités. Les employés profitent d'horaires variables, mais la plupart des quarts de travail de jour commencent à six heures du matin pour une durée de huit heures.

Les travailleurs apprécient de pouvoir changer de tâche, passant d'un département à l'autre lorsque des postes s'ouvrent. « Ça permet de changer le mal de place et, en même temps, l'employeur profite d'employés mieux formés, plus polyvalents qui peuvent faire du remplacement à plusieurs postes », explique Guy Fagnan.

Au moment de notre passage, Charles Paquet s'affairait sur une pièce d'alimentation électrique. La routine, quoi. Les plus gros morceaux, comme les moteurs ou les roues, sont l'affaire du département des grosses révisions, où travaillent 200 personnes. ▶



L'ouvrage ne manque pas pour les mécaniciens de la STM comme Marc Lebeau, qui doivent entretenir une importante flotte de véhicules diesel.

À l'usinage, des machinistes comme Martin Gauthier fabriquent ou refont à neuf des pièces sur mesure pour le métro de Montréal.



► Faire vite et bien

Malgré tous les efforts pour éviter les pannes, lorsqu'un train ne répond plus, un véhicule d'urgence-métro, avec à son bord des employés d'entretien, est chargé de faire des réparations sommaires. Cette sorte d'ambulanciers du métro doivent dégager la voie le plus rapidement possible. Le temps presse. Il faut permettre aux autres rames de circuler avant que des dizaines de milliers de passagers arrivent en retard au travail.

Une fois dégagée, la rame est acheminée au département des petites révisions, qui fonctionne pratiquement 24 heures sur 24 sur trois quarts de travail. Ici, la rame est prise en charge par un dépanneur. François Dorion, un électromécanicien de formation, connaît pratiquement chacune des 759 voitures par cœur. Chaque jour, il prend en note les problèmes corrigés sur chacune d'elles.

Son travail peut s'apparenter au triage dans un hôpital: il doit diagnostiquer le mauvais fonctionnement et le référer au besoin. « Les plus gros problèmes ne s'avèrent pas nécessairement les plus difficiles à repérer. Parfois, ce n'est qu'un fil électrique qui est cassé, mais il faut le trouver », explique le dépanneur. Les petits bobos peuvent être corrigés en quelques heures et la rame peut être remise en service pour l'heure de pointe suivante. Si le pépin est

important, comme un moteur brisé, le tout est renvoyé au département de grosses révisions.

« Ça fait 32 ans que je travaille à la STM et si je suis encore ici, c'est parce que j'aime ce que je fais », affirme François Dorion, qui pourrait pourtant prendre une retraite bien méritée. Celui-ci éprouve toujours la même fierté lorsqu'une rame reprend du service après avoir été réparée. « Lorsque le même train revient, on se dit: pas encore lui! On se demande toujours s'il revient pour le problème qu'on vient de corriger », dit-il.

Les Cubains du Nord

Comme les voitures MR-63 et les MR-73 sont constituées de vieilles technologies, plusieurs pièces ne sont plus offertes sur le marché. La STM n'a d'autre choix que de faire appel à l'expertise de sa dizaine de machinistes pour en fabriquer de nouvelles ou encore de redonner une seconde vie à d'autres au département d'usinage. En tout, près d'une centaine de morceaux sont fabriqués ou refaits à l'interne.

Les employés d'entretien de la STM peuvent être comparés à de véritables Cubains du Nord, qui astiquent et entretiennent leur vieille bagnole avec passion. L'image fait sourire Martin Gauthier, machiniste. « On a plus de moyens! », lance-t-il avant d'ajouter que certaines pièces peuvent être refaites deux, trois ou quatre fois. « Quand on a terminé, elles sont comme neuves. » Le tout s'avère économique, écologique et pratique. Le parfait trio!

Nous avons l'illustration parfaite de cette débrouillardise dès qu'on met les pieds dans le département des freins. Christian Boyer, un des deux employés, nous accueille en disant: « Bienvenue au département touristique. » C'est que les freins en bois du métro de Montréal, des sabots confectionnés à partir de madriers scellés sous pression dans l'eau salée et l'huile d'arachide, s'avèrent fort populaires auprès des visiteurs.

ATTENTION, DANGER!

Le métro de Montréal est mu par un courant de 750 volts. Les employés d'entretien de la STM doivent travailler dans cet environnement sous haute tension. « Ça m'est déjà arrivé d'attraper 750 volts », raconte le dépanneur François Dorion. Une douloureuse expérience qui, il va sans dire, lui a valu un congé de maladie. Heureusement, les accidents de travail sont rares. Des mesures de sécurité ont été mises en place, notamment de cadenasser les équipements pour éviter qu'une voiture ou un rail soient mis sous tension par inadvertance alors qu'un travailleur s'y affaire. Aux visiteurs, on sert un avertissement: « Prenez pour acquis que tout est électrifié. »



Les freins en bois du métro de Montréal attirent inévitablement l'attention des visiteurs, si bien qu'un des deux employés affectés à la fabrication de ces sabots, Christian Boyer, se considère aussi comme une sorte de guide touristique.

cellulaire des photos des plus belles œuvres de graffiteurs. « Certains ont vraiment du talent! » dit-il.

Du travail malgré les voitures neuves

pas beaucoup de problèmes à la shop », explique Guy Fagnan.

Ailleurs, on retrouve un département complet de mécanique diesel. C'est que la STM compte sur une importante flotte d'environ 200 véhicules diesel et plateformes pour procéder à l'entretien des bâtiments et des tunnels du métro. Toute la mécanique de ces engins est faite à l'interne, par les mécaniciens d'entretien. « À peu près tous les jours, il y a des bris divers, dit-il. Mais tu peux être deux ans sans travailler sur le même véhicule. C'est très diversifié comme travail », nous affirme le mécanicien Marc Lebeau.

Plus loin, au département de peinture, Mathieu Hébert et Yvon Perron appliquent du solvant à peinture sur un graffiti fraîchement fait. L'opération n'abîme même pas la peinture des voitures, particulièrement résistante. Celles-ci sont souvent la cible des graffiteurs, qui les utilisent comme toiles pour leurs dessins. « Il faut tout enlever d'urgence. Il ne faut pas qu'une rame roule avec des graffitis, pour éviter que les cas se multiplient », explique Franco Bono, réparateur de caisse. L'homme, à l'emploi de la STM depuis cinq ans, conserve dans son

En fait, l'âge avancé du métro de Montréal, considéré comme son principal désavantage quant à sa fiabilité, pourrait fort bien être aussi son principal allié. « Ça fait 45 ans qu'on répare les mêmes modèles. On a développé une bonne expertise », affirme avec fierté Guy Fagnan.

Les employés ne craignent pas que l'arrivée des voitures flambant neuves, commandées par le gouvernement du Québec à Bombardier, réduise leur travail et se répercute en mise à pied. Au contraire: « Des voitures neuves, ça prend toujours une période de rodage », indique notre hôte, sourire en coin. Celui-ci entrevoit beaucoup d'ajustements à effectuer par les employés d'entretien avec le remplacement complet des plus vieilles MR-63, d'ici 2018.



Mathieu Hébert et Yvon Perron font la lutte aux graffiteurs au département de peinture. Il faut faire vite et bien, car les voitures ne sont pas autorisées à rouler avec ces décorations illicites.

Les employés en fabriquent plus de 15 000 annuellement, de quoi remplacer chaque année les 16 sabots que compte chacune des 759 voitures. Mais ne parlez pas du travail de Christian Boyer comme d'une relique du passé. « On utilise le bois parce que c'est ce qui est le plus doux pour les roues. Ça ne les use pas, explique le travailleur. Même les nouvelles voitures de Bombardier vont avoir des freins en bois. Les ingénieurs nous l'ont confirmé et ils sont venus prendre des mesures! »

Une véritable ville dans la ville

Le plateau d'Youville semble être une ville dans la ville, tellement le nombre de tâches et de métiers qui y sont pratiqués est considérable. Lors de notre visite, nous avons trouvé des employés qui semblaient heureux dans leur environnement de travail, les blagues et les sourires étaient chose courante. Ici, la radio allumée accompagne un appareilleur-visiteur qui s'affaire à remonter une pièce qui exigera pas moins de 125 heures de travail. Là-bas, un grille-pain témoigne de déjeuners pris à la sauvette entre collègues. « Les relations de travail vont beaucoup mieux qu'il y a 10 ans, si on compare à ce moment-là, il n'y a

Tournée

La FIM–CSN vers l'avenir

par Jean-Pierre Larche

C'est fait. À la suite d'un congrès de fondation historique, tenu à Québec du 21 au 25 février, la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM–CSN) est maintenant une réalité. Les délégué-es de la nouvelle organisation se sont donné un ambitieux plan de développement résolument tourné vers l'avenir.

En fusionnant leurs deux fédérations, la FTFP–CSN dont les racines remontent à 1907 et la FM–CSN, fondée en 1944, les délégué-es ont tourné une page d'histoire. Au cours des dernières années, les deux fédérations avaient progressivement cheminé vers l'union de leurs forces. Ainsi, la nouvelle formation syndicale est déjà bien en selle pour prendre le relais.

Le secteur manufacturier a besoin de ce nouvel acteur parlant d'une même voix pour quelque 30 000 travailleuses et travailleurs provenant de 320 syndicats. Depuis 10 ans, il s'est perdu, au Québec, pas moins de 117 000 emplois dans cet important secteur économique et puissant créateur de richesse pour les Québécois. Un virage s'impose et c'est le cheval de bataille que la FIM enfourche dès sa création.

À l'interne, la fédération se donne comme objectif de redynamiser la vie syndicale en suscitant davantage la participation des membres, en faisant plus de place aux jeunes – c'est la première fédération de la CSN à se doter d'un comité des jeunes – et en mettant le cap sur le recrutement de nouveaux membres dans les secteurs au plus fort potentiel. Notons que les délégué-es ont aussi convenu d'une mécanique d'aide financière aux syndicats affiliés en conflit de travail.

Une richesse pour le Québec

Sur les plans social et politique, la FIM s'engage dans la promotion d'un autre modèle de développement industriel. L'organisation tablera sur les atouts indéniables du Québec. Notre territoire regorge en effet de ressources naturelles qui font l'envie du monde entier, encore faudrait-il mieux les exploiter, en faisant davantage de transformation ici et en favorisant de meilleures pratiques de la part des industries. Le Québec est aussi une terre fertile en énergie, renouvelable de surcroît, qui peut s'avérer un vecteur d'enrichissement collectif intéressant pour peu que nos gouvernements aient la volonté politique de prendre résolument le virage vert.

Au cours des prochains mois, la FIM mènera des travaux d'analyse afin de mettre en avant des propositions concrètes. Indépendance énergétique, électrification des transports, développement de nouvelles sources d'énergie, soutien à l'industrie éolienne... Voilà quelques-unes des pistes qui seront explorées. Elles ont toutes en commun de créer de l'emploi et de la richesse chez nous, de diminuer nos rejets polluants et d'être avantageuses sur le plan des finances publiques. La FIM pourra-t-elle donner l'impulsion nécessaire pour amener nos gouvernements à mieux orienter le développement économique, comme le font la plupart des États développés qui nous sont comparables? S'il faut en croire les 175 années de victoires syndicales dont les syndicats FIM peuvent s'enorgueillir, il est permis de regarder l'avenir avec un peu plus d'optimisme.

Photos : Louise Leblanc

Des images de marque

par Benoit Aubry

Le logo et le site Web comptent parmi les images de marque qui identifient le mieux une organisation. Il est donc très important qu'ils la reflètent le plus fidèlement possible. Voici la description de ces deux représentations de la nouvelle Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN), qui lui permettront de mieux se faire connaître.

Le logo : l'individu au centre de la fédération

La création d'un logo est un art. Celui-ci doit allier simplicité, représentativité, originalité et élégance. En ce sens, il ne fait pas de doute que le logo de la Fédération de l'industrie manufacturière atteint les buts recherchés.

Le « i » de la FIM représente graphiquement l'individu au centre de la fédération. Entre le « F » de la forêt et le « M » de la métallurgie, le membre du syndicat est protégé et encadré par la fédération. Il s'agit de l'élément principal de l'emblème. L'auteur, le graphiste Alexandre Renzo, explique que le point sur le « i » symbolise la



tête de la personne, synonyme du génie manufacturier.

Le lettrage, simple, mais robuste et puissant, évoque la silhouette d'une usine, son aspect industriel. Avec le maillon et les angles, le logo de la FIM garde les références visuelles des logos des deux fédérations (FM et FTPF) dont la nouvelle organisation syndicale est issue. En dégradé, il fusionne aussi le vert de la forêt et le bleu métallique qui ne forment plus qu'un en son centre. L'acronyme est facile à retenir et à prononcer.

www.fim.csn.qc.ca

Le site Internet de la FIM a été mis en ligne le 23 février, soit durant son congrès de fondation. Très convivial, il s'ouvre sur neuf syndiqué-es de l'industrie manufacturière représentant autant de secteurs d'activité. En cliquant sur chacun d'eux, on peut les voir et les entendre s'exprimer, durant plus d'une minute, sur la réalité de leur travail et leur engagement. Ça vaut le coup de les écouter !

Il s'agit d'Alexandre Roy, président du syndicat de Papiers couchés d'Atlantique, qui traite de la place des jeunes dans le monde syndical, de Guy Côté, vice-président en santé et en sécurité du syndicat d'Alcoa à Baie-Comeau, qui explique en quoi consiste son travail, de René Martel, président du Syndicat national de la sylviculture, qui s'exprime sur l'aménagement forestier et la nature, de Claude Bernier, président du syndicat du secteur automobile de l'Estrie, qui traite des relations inter-générationnelles, de Denis Beaudin, président du syndicat de Gurit, qui parle d'environnement, de Guylaine Brisebois, secrétaire du syndicat de Scientific Games, qui élabore sur la nécessité de s'impliquer, de Claude

Masson, président du syndicat national de Vicwest, qui parle de l'implication des jeunes, de Daniel Paradis, président du syndicat des pâtes et papier d'Alma, qui discourt sur le travail en contexte de mondialisation puis de Michel Éthier, représentant du syndicat de Cronos Canada, qui nous entretient de la nouvelle fédération.

Comme l'explique Alexandre Renzo, qui a conçu le site, ces personnes représentent la force des travailleurs, qu'on veut au centre de la fédération : « Le site est à moitié informatif, à moitié émotion et divertissement. »

Dans la seconde partie de la page d'accueil, on retrouve toutes les informations habituelles : Qui sommes-nous ? (mission, structures, historique, nous joindre), activités, formation, santé et sécurité, ressources et liens. La FIM est présente sur Facebook et YouTube puis le sera ultérieurement sur Twitter.



Tout au long du congrès, les délégué-es ont été invités à se faire photographier devant le logo de la FIM. Ce qu'ils ont fait en grand nombre.

Ci-dessus : Sylvain Parent, vice-président de la fédération, produits forestiers, Alexandre Roy, du comité des jeunes, et Alain Lampron, président.

MANIFESTATION NATIONALE Pour un budget équitable

En colère contre le budget déposé l'an dernier par le gouvernement Charest, des dizaines de milliers de manifestants et de manifestantes se sont déplacés à l'appel de l'Alliance sociale et de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics. Ils sont venus à Montréal de toutes les régions du Québec, à l'occasion de cette grande manifestation nationale, qui réunissaient les organisations syndicales, étudiantes, communautaires, féministes, populaires et écologistes.

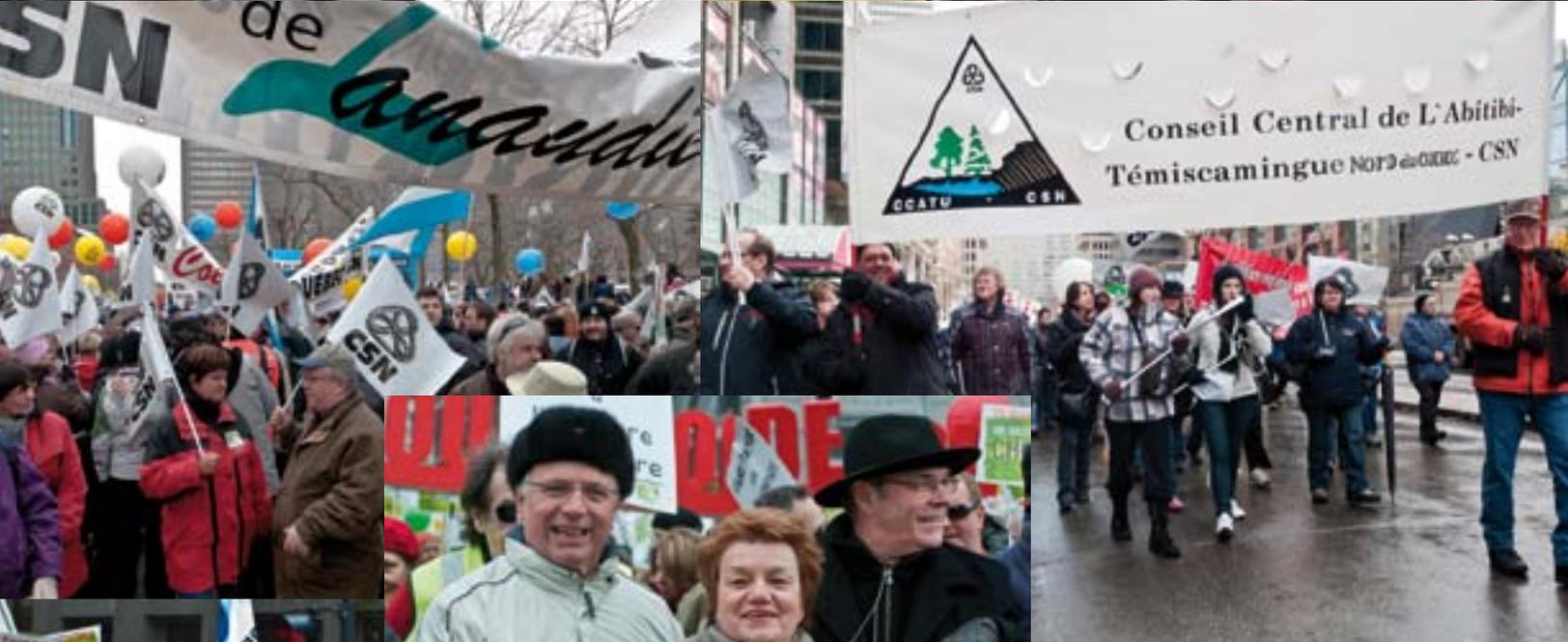
Les représentants de l'Alliance sociale et de la Coalition ont réclamé un changement de cap dans le prochain budget. Sur le thème *Un budget équitable : Une question de choix*, ils ont demandé au gouvernement de revoir son échéancier de retour à l'équilibre budgétaire. Le gouvernement du Québec s'enlise avec ses mauvais choix. Il s'entête à poursuivre sa vague de compressions budgétaires en se cachant derrière la nécessité d'un retour à l'équilibre budgétaire hâtif, alors que la reprise économique demeure fragile, ont-ils dénoncé.

Que ce soit la taxe santé, la hausse des droits de scolarité ou la construction du CHUM en PPP, ce gouvernement fait des choix qui ne sont pas les nôtres. D'autres sont possibles pour financer correctement nos services publics, par exemple une plus grande progressivité de l'impôt sur le revenu des particuliers et une contribution plus importante des entreprises, ont indiqué les porte-parole.

Michelle Filteau

Photos : Michel Giroux





Élections américaines

Un tea amer



Photo : Clément Allard
Illustration : Reno

par Jessica Nadeau



Les élections de mi-mandat américaines du 2 novembre dernier ont tout changé, tant pour les Américains que pour les syndicats. Et elles auront des répercussions jusqu'au Québec. C'est du moins ce que soutient Donald Cuccioletta, de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM, venu présenter le sujet dans le cadre d'une séance de formation lors d'un conseil confédéral de la CSN.



Interventionnisme pour sauver le capitalisme

Les républicains reprochent à Obama l'interventionnisme étatique qu'il a mis en place pour sortir le pays de la crise, à la manière de Roosevelt dans les années 30 avec le *New Deal*. Et pour cela, on souhaite le mettre dehors.

Pourtant, explique Cuccioletta, ces fonds publics ont été investis par l'État pour sauver le capitalisme. « Obama a considéré la crise économique comme une crise de la mondialisation. Ce n'est pas un révolutionnaire, c'est quelqu'un qui comprenait que le système américain devait survivre et rester hégémonique. Obama a réussi à sauver le système, le capitalisme et Wall Street. »

Les républicains et l'extrême droite du Tea Party auraient voulu laisser faire le marché pour qu'il retrouve son équilibre par lui-même, au détriment de ceux qui auraient perdu au change. Pour la droite, l'ingérence du gouvernement est perçue comme un danger, voire un crime.

« Obama n'est ni de droite ni de gauche. C'est un centriste. Avec une approche de gouvernance qui favorise une économie de libre marché, mais avec des paramètres permettant de protéger les plus faibles contre les excès. C'est du libéralisme social comme au Québec. C'est ça l'espace public qu'Obama voulait dégager. »

Cette intervention de l'État, elle était attendue depuis longtemps par les mouvements sociaux et syndicaux, explique Cuccioletta. Ces derniers rêvaient de jours meilleurs. Or ils ont été déçus. Ils espéraient qu'Obama irait plus loin sur la question des immigrants, de la santé, de la réglementation de Wall Street.

Pendant plus d'une heure, l'ancien militant syndical a dressé un tableau que certains pourraient qualifier de pessimiste, mais qu'il estime pourtant réaliste.

« Comme nous le savons tous, les républicains ont été les grands vainqueurs de cette élection de mi-mandat. »

Les démocrates ont perdu 61 sièges au profit des républicains qui contrôlent désormais la Chambre des représentants et 37 des 50 États américains. Donald Cuccioletta estime qu'il s'agit « d'un des plus grands renversements » survenus aux États-Unis depuis l'époque d'Harry Truman en 1948.

« Comme le dit Obama lui-même, ce fut une raclée. C'est le *knock-out* du douzième round, et déjà il y a des rumeurs à Washington que Barack Obama ne se représentera pas en 2012. À moins qu'il ne se décide à mettre ses gants de boxe. »

Pour Donald Cuccioletta, il s'agit d'une défaite politique, mais avant tout idéologique. Car la victoire des républicains laisse présager un retour à une économie du laisser-faire et au capitalisme sauvage.

« Ça veut dire qu'on va tenter de démanteler ce que Barack Obama a mis en place [...] Il va y avoir plusieurs ajustements pour un retour au passé, car les républicains veulent revenir aux beaux jours de Ronald Reagan : non à l'interventionnisme, oui au laisser-faire de Wall Street, coupes dans les services sociaux, antisindicalisme et politique étrangère musclée. »



Donald Cuccioletta

C'est pourquoi, selon cet expert de la politique américaine, la gauche a « abandonné » Obama le soir du 2 novembre. « Ces gens-là, malheureusement, sont restés chez eux. Mais il ne faut pas les blâmer, il faut les comprendre. »

L'extrême droite du Tea Party

Si la gauche n'a pas voté, la droite, elle, était organisée avec le fameux Tea Party, une organisation d'extrême droite qui rappelle celle du Liberty League dans les années 30.

« Les gens qui pensent que le Tea Party est un phénomène temporaire se trompent. La Liberty League des années 30 était un mouvement éphémère parce qu'elle n'était pas organisée. Mais le Tea Party l'est *coast to coast*, dans chaque État, chaque ville, chaque village. Et, ce qui fait le plus peur, c'est que, contrairement au Liberty League, où le mouvement était construit autour des hommes

d'affaires, là, c'est le peuple. Le peuple qui n'a pas de réponses à cette crise-là, qui a perdu sa maison, qui n'a pas d'argent pour payer les assurances ou pour envoyer ses enfants à l'université. La droite organisée est allée chercher ces gens-là. »

Le Tea Party veut une politique d'immigration très sévère avec l'expulsion des illégaux, explique Cuccioletta. Ils veulent des murs, au Sud comme au Nord. Ils souhaitent revoir l'identité américaine, redéfinir les États-Unis comme une nation chrétienne. Cuccioletta n'hésite pas à parler de discours néofasciste.

« Dans son discours de victoire le soir du 2 novembre, Marco Rubio, le nouveau sénateur républicain de la Floride soutenu par le Tea Party, a dit, et je cite : "L'histoire américaine est la meilleure et la plus grande de toute l'humanité." Deuxièmement, il a dit que les valeurs américaines, fondées sur l'individualisme, le libre marché, la croyance en Dieu et le patriotisme étaient les meilleures valeurs au monde. Moi, j'écoutais cela et je me croyais revenu dans les années 1950 ! »

Les premières mesures souhaitées par les républicains pour le budget 2011 sont les coupes dans les cliniques d'avortement et une baisse des transferts d'argent aux États qui sont responsables de l'application des mesures sociales comme la réforme de la santé. On parle aussi du retrait des mesures sur l'environnement, sans compter les recours en justice pour faire invalider la réforme de la santé instaurée par Obama.

Le modèle américain monte au Nord

Pour contrer la montée de l'extrême droite, les syndicats américains et les autres mouvements sociaux devront s'organiser, comme l'a fait le Tea Party, d'un océan à l'autre, une réalité qui n'existe pas vraiment aux États-Unis puisque tout est régionalisé, précise Cuccioletta.

Et, selon Donald Cuccioletta, comme les nouvelles politiques de droite auront inexorablement des conséquences sur les politiques canadiennes et québécoises, il serait grand temps que les organisations syndicales québécoises entreprennent un dialogue avec leurs consœurs américaines pour leur montrer un peu de leur savoir-faire, estime-t-il.

« Je pense qu'il faut surveiller de très près ce qui se passe aux États-Unis parce que les mesures qu'ils mettent en place vont avoir un impact chez nous. Où est-ce que vous pensez que PKP est allé chercher ses idées ? Et Harper ? *South of the border, baby!* C'est ça le modèle. C'est là qu'ils vont chercher leurs idées. Notre lutte n'est pas simplement une lutte sur le territoire du Québec, elle est nord-américaine parce que c'est la même idéologie partout. »



Près de 900 responsables de services de garde en milieu familial ont entériné la toute première entente de principe du type au Québec.

Photo : Chantal Poirier

Le parcours des combattantes

par Félix Cauchy-Charest

Près de 900 responsables de services de garde en milieu familial (RSG) se sont réunies à Saint-Hyacinthe le 28 novembre dernier. Lors de cette journée historique, les RSG membres de la CSN ont entériné la toute première entente de principe du type au Québec. Elles participaient ainsi au dénouement d'une lutte de près de 10 ans pour le respect et la reconnaissance de leur travail soutenu auprès de milliers d'enfants.

Un peu d'histoire

En 2001, les éducatrices en milieu familial de la région de Québec contactaient la CSN pour améliorer leurs conditions de travail. Dès le mois de mars 2002, certaines des requêtes en accréditation déposées étaient accordées. « Je me souviens très bien du début de cette bataille, a rappelé Claudette Carbonneau, lors du rassemblement des RSG à Saint-

Hyacinthe. C'était très important pour moi de soutenir ces travailleuses qui étaient rémunérées en deçà du salaire minimum et n'avaient aucune protection sociale. »

Voyant les RSG s'organiser, le gouvernement libéral de Jean Charest frappe un grand coup et adopte une série de lois antisyndicales, dont la loi 8 qui retirait à ces femmes le droit de s'unir au sein d'un syndicat. Cet affront du gouvernement, qui refusait d'accorder le droit de se syndiquer aux éducatrices en milieu familial, a été décrié de toute part. « C'est ignoble de retirer des droits comme ça à des femmes. C'était certain qu'on allait se battre! » souligne Jeff Begley, vice-président de la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN (FSSS-CSN).

« La CSN a tout mis en œuvre pour qu'on puisse retrouver notre droit à la syndicalisation », nous apprend Nathalie Reid, membre du comité de négociation national des

RSG. La CSN a en effet mené une âpre bataille juridique de plus de 6 ans pour permettre la syndicalisation de quelque 15 000 RSG et faire déclarer la loi 8 inconstitutionnelle. Cet acharnement aura porté des fruits puisque, le 31 octobre 2008, la juge Danielle Grenier donne raison au syndicat et rétablit, de ce fait, le droit aux RSG de se syndiquer.

En pleine campagne électorale, le gouvernement Charest a pris la décision de ne pas porter ce jugement en appel. Il a donc mandaté le Conseil du trésor de mettre au point un régime particulier de relations de travail pour les RSG. Il en découle la Loi sur la représentation de certaines personnes responsables d'un service de garde en milieu familial et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant et modifiant diverses dispositions législatives (loi 51), adoptée le 18 juin 2009.

« Le gouvernement a tout fait pour nous empêcher de nous organiser.

Il n'a pas réussi. Ça nous a pris des années de lutte juridique. Nous sommes déterminées à améliorer nos conditions de travail. Nous aimons notre travail et nous voulons avoir les moyens de continuer », affirmaient les représentantes des nouveaux syndicats ainsi créés aux délégué-es de la FSSS-CSN lors d'un conseil fédéral.

Ce n'est qu'un début

Les quelque 2000 éducatrices en milieu familial membres de la CSN se sont donc lancées, à la suite du jugement Grenier, dans une toute première négociation. Ce ne fut pas chose simple, car comme l'a dit la ministre de la Famille et des Aînés (MFA), Yolande James, en entrevue en fin de parcours de cette négociation, « on crée du droit, nous partons de rien... ». En effet, les RSG n'ont pas de convention collective, mais bien une « entente collective » qui doit être négociée de façon bien précise, comme stipulé dans la loi 51.



Photo: Clément Allard

Le 25 septembre 2011, près de 1000 personnes se sont donné rendez-vous pour interpeller le gouvernement Charest afin qu'il accélère le processus de négociation.

Elles se sont donc attaquées à l'élaboration de leur plan de travail en vue de la négociation qui s'annonçait longue et ardue avec le MFA. Elles ont établi, en conseil fédéral sectoriel, leurs demandes pour obtenir des protections sociales, des vacances, des possibilités de remplacement et une meilleure rémunération.

Le comité de négociation a bien travaillé et a senti une volonté de

régler de la part du gouvernement. « C'a été un travail fort productif de part et d'autre de la table de négociation, affirme Chantal Racicot, membre du comité national de négociation. On a travaillé intelligemment à trouver des solutions aux problèmes concrets que vivaient les RSG sur le terrain. »

Ce travail a été appuyé du début à la fin par une mobilisation

exemplaire, bien en phase avec les discussions ayant lieu avec le MFA. Les RSG, membres de la CSN, ont d'abord tenu à informer la population de leurs conditions de travail bien en deçà des normes minimales du travail. Elles ont par la suite entrepris une grande tournée provinciale afin de sensibiliser les gens de partout au Québec à la pertinence et au bien-fondé de leurs revendications.

Sur le thème *Mon milieu familial, un service qui compte*, les RSG ont sillonné le Québec et rencontré des dizaines de milliers de personnes à bord de leur « caravane rose », qui a fait tourner bien des têtes. Cette tournée s'est achevée aux portes de l'Assemblée nationale du Québec où près de 1000 personnes se sont donné rendez-vous pour interpeller le gouvernement Charest afin qu'il accélère le processus de négociation.

Un combat qui continue

Le mercredi 24 novembre 2010, les déléguées des RSG, réunies en conseil sectoriel extraordinaire à Québec, ont entériné la toute première entente de principe intervenue entre le MFA et leur comité de négociation national. Elles ont, en outre, décidé de convier l'ensemble de leurs membres pour qu'elles puissent se prononcer sur cette entente et la métamorphoser en toute première entente collective du genre au Québec.

C'est à Saint-Hyacinthe, le dimanche 28 novembre 2010, que ce moment historique s'est déroulé. L'ambiance était électrique et les membres émuees de se retrouver ensemble à partager ce tournant dans leurs relations de travail avec les MFA. Près de dix ans après avoir commencé cette bataille, elles voyaient enfin leurs efforts récompensés. Leur combat devra continuer. Des enjeux se dessinent déjà à l'horizon. Cependant, c'est aujourd'hui à des femmes aguerries qu'auront affaire leurs adversaires, des femmes organisées, mobilisées et solidaires.

L'ENTENTE DE PRINCIPE

L'entente de principe présentée à l'assemblée générale de Saint-Hyacinthe prévoit une nette amélioration des conditions de travail des RSG membres de la CSN. À la fin de l'entente, au 1^{er} décembre 2013, elles bénéficieront d'une subvention quotidienne de 27,43 \$ (à laquelle il faut ajouter le montant de 7 \$ du parent) par enfant, par jour de service. Cette subvention comprend les protections sociales (assurance collective, CSST, RQAP, etc.) payées par le ministère de la Famille et des Aînés. Un paiement rétroactif au 1^{er} avril 2009, représentant plusieurs milliers de dollars, est également prévu.

De plus, les RSG auront des vacances rémunérées, des jours fériés, des libérations pour activités associatives et un fonds de formation sera constitué.

Au moment de mettre sous presse, le comité de négociation procédait à la touche finale des textes de l'entente avec le ministère et la signature de la toute première entente collective du genre au Québec était imminente.

CLSC de Rosemont Persévérance et solidarité viennent à bout des moisissures

par Denise Proulx



Le nouvel édifice abritant le CLSC Rosemont, situé dans le Technopôle Angus, est certifié LEED argent.

« C'est une victoire ! » Sophie, Guylaine, Louise et leurs collègues du CLSC de Rosemont rattaché au CSSS Lucille-Teasdale applaudissent la fin de la saga des moisissures qui a duré une dizaine d'années. Depuis juin 2010, installées dans un immeuble neuf, certifié LEED argent, les équipes ont retrouvé une vie professionnelle normale et travaillent dans un environnement sans moisissures. « J'ai fini par laisser



Photo: Alain Chagnon

Sophie Vocelle

mes pompes, je ne souffre plus de problèmes respiratoires ni d'asthme », raconte Sophie Vocelle, une agente administrative de classe 2, qui en a vu de toutes les couleurs et qui a été soupçonnée, à tort, de maladie imaginaire.

Rappelons les faits. Dès 2004, des employées du CLSC de Rosemont se plaignent de maux de tête, de sinusites, d'yeux irrités et d'une dizaine d'autres allergies lorsqu'elles sont au travail. L'employeur tarde à juger la situation sérieuse, même si la contamination aux moisissures, résultant d'une infiltration d'eau dans des murs du bâtiment loué, est connue depuis 1997 et a déjà conduit à trois ouvrages de décontamination. Il faudra l'intervention en novembre 2006 du D^r Louis Jacques, de la Direction de la santé publique de Montréal, pour établir des liens directs entre les symptômes physiques des employés et la qualité de l'air et pour vaincre les préjugés.

En 2007 et en 2008, le D^r Jacques sera au cœur des actions pour faire admettre les faits par l'administration du CLSC et pour définir un plan d'action qui forcera le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) à poser des ultimatums au propriétaire de l'immeuble et à résilier le bail, valide jusqu'en juin 2010. « Sans le soutien du D^r Jacques, nous serions encore en train de nous battre. En 2009, d'autres spécialistes



Photo: Alain Chagnon

Guylaine Archambault

contribuent au dossier. Par la suite, il fait des recommandations claires de relocalisation du personnel. Ses interventions ont eu un impact majeur », reconnaît Guylaine Archambault, une archiviste de classe 3.

Les leçons apprises

La reconnaissance de la mauvaise qualité de l'air au CLSC de Rosemont est une aventure qui, en principe, aidera d'autres employé-es à faire reconnaître leur droit à un environnement de travail sain. Vraiment ?

Au dossier depuis le début, Louise Tremblay, responsable de la santé et de la sécurité au travail au CSSS Lucille-Teasdale, aimerait bien le croire. Elle choisit la prudence. Surtout en ce qui concerne la CSST. « Dès 2006, nous avons compris que nous ne pouvons compter sur cet organisme pour faire avancer notre dossier. Il fallait lui démontrer que les moisissures étaient en cause. Est-ce que c'était une question de coûts ou de compétence ? S'il

n'avait fallu compter que sur la CSST, nous serions encore dans les locaux contaminés », estime la représentante syndicale.

Louise Tremblay doute aussi que le MSSS tiendra compte de la jurisprudence établie auprès de la CSST (qui a reconnu au moins un cas de cause à effet). « Il faut encore documenter largement toute intervention reliée à la qualité de l'air », observe-t-elle.



Photo: Alain Chagnon

Louise Tremblay

Elle va plus loin :

« Nous avons compris qu'être propriétaire d'un immeuble facilite le règlement d'un tel problème. » À preuve, le propriétaire fautif poursuit le CSSS pour bris de bail, pour une somme d'un million de dollars et le CSSS réclame aussi des compensations du même montant.

Pour ne plus jamais revivre de situation identique à celle du CLSC de Rosemont, la CSN a élaboré des fiches de description de conditions dangereuses pour les travailleuses et les travailleurs qui soupçonnent que leurs malaises physiques sont reliés à une pollution de leur environnement. Les règles de procédure de l'Institut Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail sont ensuite appliquées.

Repenser notre action collective

« La CSN, qui a toujours été une force vive au sein de la société québécoise, doit demeurer un agent de transformation. Nous souhaitons soumettre un projet porteur, un nouveau pacte social stimulant qui donne de l'espoir aux militantes et aux militants », explique la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau.

Plus que jamais, nous devons nous redéfinir comme un acteur de transformation, une force agissante et rassembleuse.



Claudette Carbonneau

Alors que le cynisme atteint des sommets, que la montée de la droite et la multitude de crises, économique, politique, environnementale et alimentaire, minent le moral des troupes, le 63^e Congrès de la CSN qui se tiendra du 15 au 20 mai prochain entend proposer une réflexion sur l'action collective.

par Michelle Filteau

Construire l'avenir autrement

Moment charnière, le congrès sera saisi de propositions visant à ce que la CSN s'engage dans la promotion d'un véritable pacte social pour le Québec, basé sur trois grands axes : la lutte aux inégalités, un nouveau modèle de développement durable et le renouvellement du syndicalisme.

« L'éclatement des statuts d'emploi et les attaques sans cesse répétées pour limiter le rôle de l'État sont générateurs d'inégalités », soutient la présidente. Et ce sont les groupes vulnérables qui sont souvent victimes des nouvelles formes de travail atypique. Le mouvement syndical doit répondre à cette urgence. Il doit aussi militer en faveur d'un filet de sécurité sociale et d'un système d'éducation public fort.

Fondateur du syndicalisme, le secteur manufacturier vit une crise importante. « Nous devons bien sûr consolider les emplois, mais aussi développer des secteurs d'avenir comme les technologies vertes qui représentent un marché mondial considérable. Le Québec abonde en ressources naturelles renouvelables. Pourquoi ne pas en faire une source de richesse collective ? D'autant plus qu'un tel modèle de développement durable, qui tient compte de l'avenir économique, social et environnemental, contribue à notre indépendance énergétique et réduit nos émissions de carbone », de poursuivre la présidente.

Renouveler le syndicalisme

Pour faire la promotion d'un nouveau pacte social, le syndicalisme aura besoin de se renouveler. « Nous sommes à la croisée des chemins. À l'heure de la crise des institutions, au moment où le rapport entre l'individu et le collectif est remis en question, nous voulons réfléchir ouvertement aux défis que pose le renouvellement du syndicalisme », affirme Jacques Létourneau, adjoint au comité exécutif qui développe les contenus du congrès. L'unité est essentielle. En plus de développer des solidarités internationales pour modifier la trajectoire actuelle de la mondialisation, nous avons aussi besoin de solidarité chez nous. À cet égard, la création de l'Alliance sociale est une bonne nouvelle, tout comme le rapprochement avec la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics.

« Plus fondamentalement, nous devons repenser notre façon de pratiquer le syndicalisme, estime Jacques Létourneau. Nous devons réfléchir à nos approches en matière de négociation, à notre rapport de force, à notre capacité de mobilisation et à notre pouvoir d'attraction chez les jeunes pour assurer la relève. Notre projet de société devra se traduire en actions pour faire la jonction avec l'approche plus pragmatique des jeunes générations qui affectionnent les projets concrets. »

« À l'heure où une certaine droite crie sur toutes les tribunes que les syndicats ont trop de pouvoirs, pour tenter d'influencer l'opinion publique, plus que jamais, nous devons nous redéfinir comme un acteur de transformation, une force agissante et rassembleuse. C'est ainsi que nous saurons nous adapter et relever les défis pour un avenir meilleur ! » de conclure la présidente.

Notre projet de société devra se traduire en actions pour faire la jonction avec l'approche plus pragmatique des jeunes générations qui affectionnent les projets concrets.



Jacques Létourneau

Photos : Michel Giroux

BIENVENUE

790 nouveaux syndiqué-es à la CSN

ENTRE LE 16 NOVEMBRE 2010 ET LE 16 FÉVRIER 2011, 21 SYNDICATS (OU SECTIONS) REPRÉSENTANT 790 EMPLOYÉ-ES ONT EU LA CONFIRMATION QU'ILS SE JOIGNAIENT À LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX (CSN).

- CPE Magimuse, Manicouagan, Côte-Nord;
- Outils A. Richard (tous les employés de la production), Lanaudière;
- Club Lespri Tremblant (tous les préposé-es à l'entretien ménager, au tri et à la livraison), Laurentides;
- Mount Stephen Club (tous les salarié-es, sauf les employé-es de bureau), Montréal métropolitain;
- Couche-Tard Jean-Talon (tous les préposé-es), Montréal métropolitain;
- Collège Villa Maria (tous les professeur-es de musique à la leçon), Montréal métropolitain;
- Navires Navamar (tous les salarié-es, sauf le personnel de bureau), Montréal métropolitain;
- CPE Le Terrier magique (tous les salarié-es), Montréal métropolitain;
- Résidences Soleil – Manoir Dollard-des-Ormeaux (tous les salarié-es, sauf les conseillers), Montréal métropolitain;
- Manoir Manrèse (tous les salarié-es en soins infirmiers), Québec-Chaudière-Appalaches;
- Centre financier aux entreprises Desjardins Domaine-du-Roy (tous les salarié-es), Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- Marché Falardeau (tous les salarié-es, sauf les gérants et le personnel de bureau), Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- Cartonnerie Jonquière (tous les employé-es de bureau), Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- CSSS de Jonquière (toutes les ressources intermédiaires), Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- RSG en milieu familial du Domaine-du-Roy (toutes les responsables du bureau Croque la vie), Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- CPE Coop Jeunestrie (tous les salarié-es), Estrie;
- Centre Victor-Léger, Résidences Quatre Saisons, Montérégie;
- UZ-ITE/Tapis I.B.E. (tous les salarié-es, sauf les employé-es de bureau, les contremaîtres et les travailleurs d'un programme gouvernemental), Montérégie;
- Société Alzheimer Rive-Sud (tous les salarié-es, sauf les employé-es de bureau), Montérégie;
- Ville de L'Île-Perrot (tous les salarié-es), Montérégie;
- Agrilait Coopérative agricole – Fromagerie Saint-Guillaume (tous les salarié-es), Cœur-du-Québec.

Fondée en 1921, la CSN représente plus de 300 000 travailleuses et travailleurs, et ce, tant dans les secteurs privé que public.

Benoit Aubry et Mario Raymond

À LA LIBRAIRIE CSN

L'ABC des personnes non syndiquées, 10^e édition

Éditée par le groupe populaire Au bas de l'échelle, cette nouvelle édition (2010) entièrement revue et augmentée de *L'ABC des personnes non syndiquées*. *Vos droits au travail* fournit de l'information sur les normes du travail, la syndicalisation, le contrat de travail, les recours civils, la santé et la sécurité au travail, les droits et libertés de la personne, etc. Des ressources et des conseils pratiques y sont également inclus.

Ce guide s'adresse à toute personne syndiquée ou non et préoccupée par les droits des travailleuses et des travailleurs. Il est disponible à la librairie de la CSN au coût de 15 \$.

Pour le commander: librairie@csn.qc.ca ou 514 598-2151. L'organisation Au bas de l'échelle est vouée à la défense des droits des travailleuses et des travailleurs non syndiqués depuis 1975.

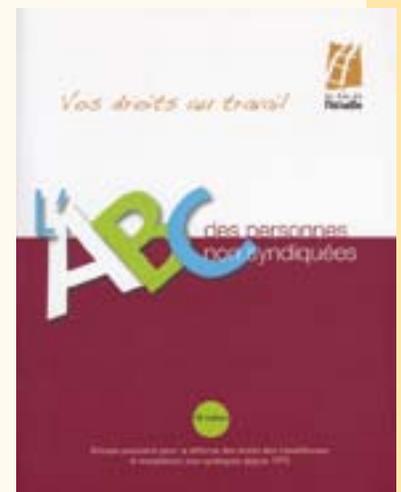
Constance Roussy



Photo: Michel Giroux

En se promenant dans les allées du dernier salon des métiers d'art, on a pu y découvrir les talents de Tomas Villavicencio Robles, artisan-marionnettiste, mais aussi salarié à la CSN. Ce dernier a remporté un prix pour la présentation visuelle de son stand.

La CSN favorise ce type de contributions dans notre société. D'ailleurs, au cours des dernières années, lors des Journées de la culture, elle a fait connaître au public les œuvres d'art que l'on retrouve dans ses locaux.



8 mars

Pour le respect de nos droits

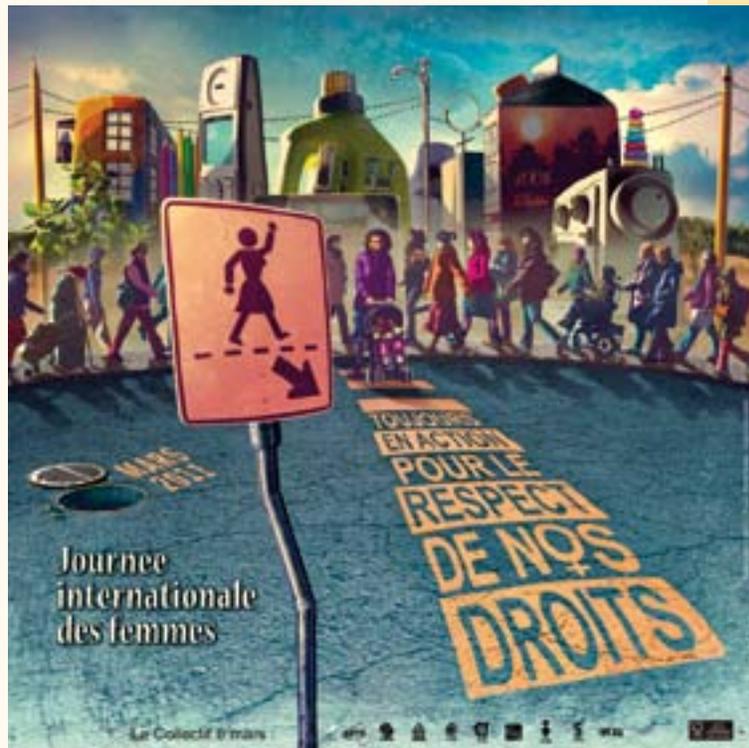
C'est sur le thème *Toujours en action pour le respect de nos droits* que les activités du 8 mars, Journée internationale des femmes, se sont tenues cette année un peu partout au Québec.

Les représentantes de la condition féminine de la CSN considèrent que devant les orientations portées par le gouvernement du Québec et telles qu'elles s'incarnent dans le dernier budget présenté par le ministre des Finances, Raymond Bachand, il y a d'impérieuses raisons de demeurer en action pour le respect des droits des femmes.

En ce sens, la mobilisation pour le maintien de services collectifs, acquis de haute lutte, doit se poursuivre. L'ensemble de la population québécoise doit pouvoir vivre dans une société plus juste et plus égalitaire.

Les principales revendications

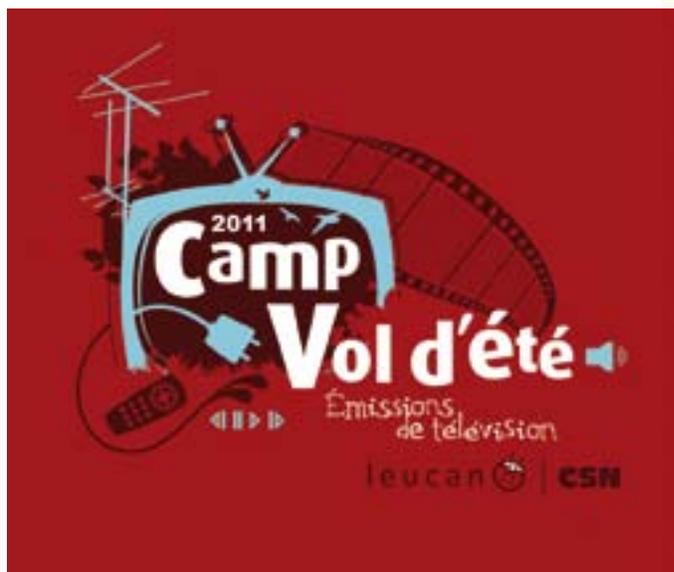
- L'accès universel à des services de santé et d'éducation de qualité financés adéquatement;
- le recul de la pauvreté au Québec – sort réservé à de trop nombreuses femmes et familles – par la hausse du salaire minimum et l'abolition des catégories de l'aide sociale « apte » et « inapte », qui sont foncièrement injustes;
- le droit à la syndicalisation et l'abolition de la discrimination fondée sur les statuts d'emploi;
- le respect du corps des femmes – notamment la lutte contre sa marchandisation et le pouvoir de choisir ou non la maternité;
- la consolidation des structures consacrées à l'avancement de la condition des femmes québécoises.



Le camp Vol d'été Leucan-CSN C'est reparti!

L'année 2011 marque le 15^e anniversaire du partenariat entre la CSN et Leucan pour la tenue d'un camp d'été pour les enfants atteints de cancer. Nous célébrons l'événement sur le thème de la télévision. La collecte de fonds prend un virage important: il n'y aura pas de vente de chandails! Elle sera principalement axée sur la vente de 35 000 billets de loterie, au coût unitaire de 5 \$. De magnifiques prix sont en jeu: une croisière aux Îles-de-la-Madeleine, de nombreux lots en argent, un séjour en auberge... Évidemment, nous encourageons aussi toute autre forme de participation: tournois de golf, soupers spaghetti, défis têtes rasées, etc. Ce qui compte, c'est d'amasser le plus d'argent possible afin de financer ce camp unique au Québec.

Vous pouvez contacter votre conseil central ou votre fédération afin d'obtenir des billets pour les vendre à vos collègues, à vos familles et à vos ami-es. N'hésitez pas à contacter Marie-Claire Lussier par courriel à marie-claire.lussier@csn.qc.ca ou au 514 598-2401, si vous avez des questions ou besoin d'information. Elle se fera un plaisir de vous répondre.



Achetez vos billets et contribuez à offrir aux enfants atteints de cancer, ainsi qu'à leurs familles, une semaine de plaisir et de répit. Ils comptent sur nous... et nous sur vous!

Le tirage aura lieu le 29 septembre 2011 au cours de la réunion du conseil confédéral de la CSN.

France Désaulniers

Historiens, sociologues ou politologues, journalistes ou pamphlétaires, ils ont été nombreux à tremper leur plume ou à frapper les touches de leur clavier pour décrire la CSN. Ils ont produit des ouvrages qui ont pris la forme de monographies, de thèses universitaires, d'articles dans des revues spécialisées ou des publications populaires. À partir d'extraits de ces textes, Perspectives CSN vous présente une chronique rappelant des moments marquants de l'histoire de notre organisation.

La première fédération professionnelle de la CTCC (1923)

Depuis la fondation de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC), en 1921, les syndicats catholiques sont amenés à s'intéresser de plus en plus, et de façon plus réaliste, aux questions professionnelles. Ils vont chercher à négocier de véritables conventions collectives au lieu de procéder, comme dans le passé, par des ententes plus ou moins informelles avec les employeurs. Pour rendre cette démarche efficace, il leur faut cerner les problèmes spécifiques de chaque secteur de production. L'organisation sur une base régionale (conseils centraux) s'avère à cet égard insuffisante, sinon inadéquate. Il en est de même des associations diocésaines et/ou multiprofessionnelles comme la Fédération ouvrière mutuelle du Nord (FOMN) et l'Association ouvrière de Hull. Tout en maintenant les conseils centraux, la CTCC se réorganise donc en fédérations professionnelles.

C'est ainsi que la FOMN se dissout, en 1923, pour favoriser



Siège social de la Fédération ouvrière mutuelle du Nord

Photo: BANC, Fonds Joseph-Eudore LeMay

l'intégration de ses différentes sections à la CTCC, et rendre possible la création, en mars, de la Fédération catholique des employés de pulperies et papeteries du Canada (FCEPPC). Il s'agit de la première fédération professionnelle de la CTCC. Elle est fondée par les syndicats de Chicoutimi, Port-Alfred, Val-Jalbert, Hull et Hawkesbury. Les trois premiers sont issus de la FOMN. Le syndicat de Hull vient de l'Association ouvrière de la même ville. Quant à celui de Hawkesbury, il s'est formé à partir d'un cercle d'étude, l'année

précédente. Un sixième syndicat est créé un peu plus tard : celui de Desbiens Mills. [...]

La nouvelle Fédération se fixe comme objectif « de promouvoir et de sauvegarder les intérêts professionnels des employés de papeteries et de pulperies du Canada. Ces intérêts professionnels ne sont pas seulement économiques, mais intellectuels, moraux, sociaux, nationaux et religieux ». [...]

La Constitution de 1923 reflète un certain changement d'attitude quant aux moyens d'action à adopter. Ainsi, la nouvelle Fédération considère :

la grève plutôt comme un mal et, en tous cas, comme le dernier moyen auquel un syndicat puisse avoir recours pour obtenir justice. Tous les syndicats locaux ont donc le devoir, avant d'en venir à cette extrémité d'épuiser tous les moyens de conciliation possibles. On préférera aussi à la grève un règlement par arbitrage (art. 55).

Il s'agit d'un réel changement d'attitude puisque la Fédération ouvrière de Chicoutimi ignorait totalement la possibilité de recourir à la grève et que la FOMN la rejetait de manière péremptoire, ce qui d'ailleurs n'a pas empêché les ouvriers de faire une grève sur le tas.

Tiré de : VANASSE, Gilbert. *Histoire de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (CSN)*, Tome I (1907-1958), Éditions Saint-Martin, 1986, pp. 61-68. La première fédération professionnelle de la CTCC (1923).

Construction

L'utilisation du bois en hausse

En février, la Coalition Bois Québec annonçait que la stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec porte ses fruits. La proportion des mises en chantier non résidentielles utilisant le bois de charpente a augmenté de 5 % en trois ans. Ce bond amène le nombre total de ces mises en chantier à 20 %.

La substitution de matériaux plus énergivores par le bois a également permis la réduction des émissions de gaz à effet de serre de près de 38 000 tonnes de CO₂.

Un des constats qui a précédé à l'adoption de la stratégie d'utilisation du bois, en 2007, par le gouvernement du Québec est qu'à cette époque, seulement 15 % des

bâtiments non résidentiels étaient construits en bois, alors que 80 % d'entre eux pouvaient l'être tout en respectant le Code du bâtiment et les normes de sécurité incendie.

Rappelons que la CSN est membre de la Coalition Bois Québec et que l'édifice de Fondation à Québec a été construit avec une structure en bois.



Source : Coalition Bois Québec, www.coalitionbois.org

La CSN fait son entrée chez Couche-Tard

Le 11 janvier 2011, les travailleuses et les travailleurs d'un dépanneur Couche-Tard du quartier Villeray, à Montréal, ont écrit l'histoire en formant un syndicat CSN. Une première au Québec dans ce type de commerces. Deux autres établissements du Grand Montréal se sont joints au mouvement depuis. La syndicalisation est en marche, et ce, partout au Québec.

C'est une bataille pour le respect dans une entreprise qui a annoncé plus de 300 millions de dollars de profits l'an dernier. Ce ne sera pas facile. Par exemple, dans une vidéo interne présentée aux employé-es, le grand patron de Couche-Tard, Alain Bouchard, évoque l'incompatibilité de la syndicalisation avec son plan d'affaires et y va de menaces voilées à celles et à ceux qui souhaiteraient se syndiquer.

Quoi qu'il en soit, à ce jour, le syndicat est déjà reconnu dans un établissement et les travaux pour négocier un premier contrat de

travail sont en cours. La CSN mène cette campagne de façon stratégique afin de s'assurer que les travailleuses et les travailleurs qui souhaitent former un syndicat puissent faire valoir leurs droits sans être victimes de représailles. L'appétit est palpable : les salarié-es de Couche-Tard ont bien peu d'emprise sur leur horaire de travail, ne bénéficient d'aucun congé de maladie ni d'aucune autre condition de travail que celles prévues par les normes du travail.

Le président de la Fédération du commerce de la CSN, Jean Lortie, qui accueillera ces salarié-es,



Il y a une occasion à saisir actuellement pour les employé-es de Couche-Tard, et c'est MAINTENANT qu'il faut bouger. Vous connaissez des gens qui travaillent chez Couche-Tard et qui souhaitent améliorer leur sort ?

Un coup de fil à la CSN est gratuit et confidentiel : 1 800 947-6177

lance ce message à l'entreprise : « J'invite Couche-Tard à accepter la réalité et à ne pas gaspiller ses énergies pour contrer la syndicalisation et, plutôt, à se concentrer sur la négociation d'un premier contrat de travail. En se syndiquant, les salarié-es exercent un droit fondamental. Il n'y a pas de raison pour qu'on ne puisse pas

en arriver à une entente satisfaisante et améliorer les conditions de travail des employé-es de Couche-Tard qui font, somme toute, un travail comparable aux salarié-es d'épicereries. »

Jean-Pierre Larche



Zellers d'Alma Victoire syndicale

La saga des syndiqué-es du magasin Zellers d'Alma vient de connaître son dénouement. Le commissaire Louis Garant, de la Commission des relations du travail (CRT), ordonne finalement leur réintégration et leur indemnisation par le détaillant. Ces travailleuses et ces travailleurs ont perdu leur emploi en 1995 lorsque Zellers a fermé son magasin des Galeries Lac-Saint-Jean après en avoir ouvert un autre au Carrefour

d'Alma avec du personnel non syndiqué. Le syndicat, affilié à la Fédération du commerce de la CSN, avait alors entrepris des recours pour faire transférer ses membres à la nouvelle succursale.

En 2000, le commissaire Robert Jasmin de la CRT décide de transférer l'accréditation détenue par le syndicat CSN de l'ancien au nouveau magasin. Zellers conteste sans succès cette décision jusqu'à la Cour suprême du Canada, où elle est déboutée.

Dans sa décision, le commissaire note que même si cela fait plusieurs années, les travailleurs n'ont pas pour autant perdu leurs droits. « L'ampleur de la tâche et l'étendue des réparations qui

découlent de la présente décision ne sauraient être un frein aux droits que possèdent les salariés. L'employeur ne peut tirer d'argument de l'écoulement du temps. En effet, il y a chose jugée, et ce n'est pas parce qu'il a contesté pendant toutes ces années cette situation de droit qui prévalait que le syndicat est privé du droit que lui confère son accréditation. »

La CSN et la Fédération du commerce ont souligné la ténacité de ces salarié-es, en majorité des femmes, qui ont su se tenir debout aussi longtemps et se disent prêts à poursuivre la bataille juridique si Zellers conteste encore une fois cette décision.

Michelle Filteau

La charte de Genève sur les services publics de qualité

Reprendre l'initiative à long terme

« **D**epuis une trentaine d'années, nos services publics subissent des démantèlements. Le mouvement syndical international prépare une riposte pour les revaloriser, et ce, au bénéfice de toutes les citoyennes et de tous les citoyens. » C'est ainsi que le vice-président de la CSN, Louis Roy, explique la nécessité de la démarche entreprise par le mouvement syndical mondial en faveur de la charte de Genève sur les services publics de qualité.

C'est au cours d'une rencontre internationale tenue à Genève, en octobre 2010, que les organisations syndicales du monde entier se sont entendues pour promouvoir cette charte. Elle doit être adoptée par la Confédération syndicale internationale lors de son prochain congrès, en 2012. Par la suite, une vaste campagne de visibilité et de valorisation mondiale sera lancée. Les municipalités et les organisations signataires seront invitées à afficher leur adhésion, un peu comme on le fait avec le commerce équitable ou les produits écoresponsables. Il s'agit d'une campagne à très long terme.

Le conseil confédéral de la CSN de décembre 2010 a déjà donné son accord de principe à cette charte. Les diverses instances du mouvement s'y pencheront au cours des prochains mois.

En proposant cette charte, les syndicats mondiaux se sont également donné un plan d'action pour les prochains mois. Essentiellement, les organisations syndicales visent la création de coalitions régionales, nationales et internationales pour faire progresser l'adhésion à la charte. En vue de la formation d'un large front de défense des services publics, il y a aussi une volonté d'échanger avec nos alliés traditionnels et les organisations progressistes, ainsi qu'avec les pouvoirs publics et dans les lieux de concertation paritaire, voire les employeurs et leurs associations.



Photo: Max Ullrich, Flickr

La délégation de la CSN à la rencontre internationale tenue à Genève, en octobre 2010, lors de laquelle les organisations syndicales du monde entier se sont entendues pour promouvoir cette charte.

Au sein du Conseil des syndicats mondiaux, la CSN échangera avec ses partenaires et mènera des travaux de recherche pour déterminer les meilleurs moyens de soutenir et d'améliorer les services publics, à partir d'expériences tangibles ici et ailleurs. Les syndicats

souhaitent également une « mondialisation des luttes » contre les menaces aux services publics comme celles que peuvent comporter les accords de libre-échange ou l'imposition de politiques néolibérales.

Une vaste campagne mondiale

Il faut développer une logique globale de réappropriation collective des services publics pour que tout le monde puisse s'y retrouver. Louis Roy souligne que la définition de ce qui est un service public varie énormément d'un pays à l'autre. « Chez nous, ça prend la forme de la défense de nos services publics, alors qu'en Afrique il s'agit de les mettre en place. » Par exemple, les partenariats public-privé sont vus, au Sud, comme un moyen pour l'État de se réinvestir dans un champ actuellement dominé par l'entreprise privée.

Jean-Pierre Larche

LA CHARTE, DE GENÈVE À DAKAR

Louis Roy a animé un atelier sur la charte de Genève à l'occasion du Forum social mondial (FSM) de janvier 2011, à Dakar au Sénégal. Une cinquantaine de délégué-es y ont pris part, surtout des Européens et des Africains. Les échanges ont porté sur les enjeux particuliers au Nord comme au Sud. Le FSM a accordé beaucoup d'attention à la crise du capitalisme, cette année. De quoi donner encore plus de sens à la charte de Genève, parce que la preuve est clairement faite maintenant que les États dotés de bons services publics traversent mieux les crises et en atténuent les conséquences pour leur population.

La CSN a délégué une dizaine de personnes au FSM, qui se veut un lieu d'échange sans pareil sur les grands enjeux sociaux et économiques planétaires. Elle participe au FSM depuis sa toute première édition, en 2001.



DES SERVICES
DE GARDE ÉDUCATIFS
DE QUALITÉ
Un droit pour chaque enfant



Les services de garde éducatifs

Un droit à protéger pour les enfants québécois

Plus de 15 ans après l'élaboration d'une première plateforme sur les services de garde, qui précédait l'adoption par le gouvernement québécois d'une politique familiale en 1997, la CSN a décidé d'actualiser ses réflexions. Elle a soumis ses orientations dans le document *Des services de garde éducatifs de qualité: un droit pour chaque enfant* aux délégués réunis lors du conseil confédéral des 2 et 3 décembre 2010.

La CSN est de plus en plus présente dans le secteur de la petite enfance. Elle y compte plus de 12 000 membres, tant dans les CPE que dans les milieux familiaux et les services de garde en milieu scolaire. Les principes d'universalité, d'accessibilité, de qualité et de coopération sont au cœur de cette nouvelle plateforme. Elle décrit les six grandes orientations qui guideront les actions et les interventions de la CSN dans le développement et la consolidation des services de garde éducatifs au Québec.

Planifier l'avenir



Photo: Nathif

Denise Boucher

« Les services de garde éducatifs font partie du quotidien de plus en plus de familles québécoises, de travailleurs et de travailleuses, explique Denise Boucher, vice-présidente de la CSN. Ils sont au cœur de la conciliation famille-travail-études. C'est pour cela que nous avons décidé de partager notre vision d'avenir pour ces services qui ont le potentiel de favoriser davantage l'égalité des chances pour tous les enfants québécois. Nous devons,

bien sûr, pouvoir nous assurer de la qualité de tous les services offerts », poursuit-elle.

Un investissement rentable

« Il est clair qu'on demande au gouvernement du Québec d'investir de façon significative dans le développement de nouvelles places en services de garde éducatifs à contribution réduite pour les parents, souligne Denise Boucher. À l'heure actuelle, le gouvernement semble privilégier le secteur privé sans s'occuper du réseau des services de garde en milieu scolaire, des CPE et des milieux familiaux à contribution réduite, et nous croyons que c'est une erreur », ajoute-t-elle.

Pour la CSN, seul un développement cohérent de places à contribution réduite permettra de soutenir les enfants vulnérables et leurs familles et de faciliter la transition des tout-petits vers le milieu scolaire. La CSN croit aussi que la seule façon de nous assurer de la qualité des services de garde éducatifs est de confier leur développement à des organismes sans but lucratif.

« Nous avons fait beaucoup de chemin en 1994 en adoptant notre première plateforme de revendications. Nous ne pouvons qu'espérer que le gouvernement respectera ses engagements en matière de politique familiale et qu'il saura s'inspirer des recommandations contenues dans ce document », conclut Denise Boucher.

Félix Cauchy-Charest

La plateforme propose une réflexion sur l'état actuel des services de garde éducatifs au Québec et dégage six orientations autour desquelles ils devraient se déployer :

- L'égalité des chances et la reconnaissance du droit de chaque enfant de fréquenter un service éducatif de qualité ;
- Le travail en partenariat avec les autres ressources œuvrant auprès des enfants et des familles, afin d'unir les efforts pour rejoindre et soutenir les enfants vulnérables et leurs familles ;
- L'intervention précoce et la prévention ;
- La reconnaissance de la portée éducative des services de garde, tant à la petite enfance que dans le milieu scolaire. Elle doit se refléter dans les exigences de formation dans la réglementation, dans l'application d'un programme éducatif ou d'activités et dans les conditions de travail du personnel ;
- L'accroissement des connaissances et des compétences par le rehaussement de la qualification des éducatrices et de leur formation continue ;
- L'investissement des ressources financières nécessaires afin de poursuivre le développement et d'assurer la qualité des services de garde éducatifs. Cela implique que, dans le secteur de la petite enfance, le développement doit se faire dans les organismes à but non lucratif.



Une semaine après le départ de Hosni Moubarak, les Égyptiens se sont encore réunis sur la place Tahrir au Caire pour un jour de prière et de célébration.

Photo : PC Khalil Hamra

Tournant historique dans le monde arabe

Depuis la mi-décembre, les pays arabes vivent des événements qui risquent de transformer profondément la dynamique géopolitique de cette région et du monde. La situation de ces pays en ébullition n'est pas la même partout, entre autres parce que certains ont beaucoup plus de potentiel économique que d'autres. Mais il y a certains points communs. Que ce soit en Tunisie, en Égypte, en Jordanie, au Yémen, au Bahreïn ou en Iran, nous avons affaire à des régimes autocratiques, dont plusieurs ont à leur tête des dirigeants qui y sont depuis des décennies. Ces régimes combattent toute forme d'opposition, et sont souvent rongés par la corruption.

À des degrés divers, la population y est tenue au silence et à la soumission. Les droits humains, dont les droits syndicaux, n'y sont pas respectés. Les écarts entre riches et pauvres sont énormes, la richesse se retrouvant entre les mains d'une classe infime de privilégiés. La proportion des jeunes est importante (les personnes de moins de 30 ans représentent 72 %

de la population en Tunisie) et leur avenir est bouché. En effet, partout le chômage des jeunes atteint des sommets inégalés depuis le début de la crise. Le taux mondial moyen escompté de 18,2% en 2011 sera toujours supérieur aux niveaux observés pendant la période qui a précédé la crise (1991–2007). Mais bien que pour presque toutes les régions de légers progrès soient prévus, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le chômage pour cette partie de la population devrait poursuivre sa hausse en 2011¹.

Expression d'un ras-le-bol

Et ce sont eux, les jeunes, qui ont amorcé ces mouvements et qui ont été rejoints dans la rue par les organisations syndicales, la société civile et parfois les organisations islamistes. On réclame la liberté d'expression, le respect des droits, la démocratie, des emplois, une vie décente, etc. On exprime haut et fort son ras-le-bol devant les pouvoirs en place. On assiste à des démonstrations peu communes de courage et de ténacité, à l'utilisation efficace et novatrice

des nouvelles technologies de communication, notamment les médias sociaux, à des mobilisations sans précédent.

Il faudra maintenant voir jusqu'où s'étendra le phénomène, combien de gouvernants tomberont et surtout combien de régimes seront réellement transformés. Les oppositions autres que religieuses seront-elles en mesure de s'organiser? Les populations pourront-elles maintenir leur vigilance, et surtout avoir la patience nécessaire? Car la vie meilleure ne survient pas aussitôt le départ des despotes ou l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement démocratiquement élu. Et, dans tous les cas, les jeunes devront faire partie des solutions.

Il faudra aussi voir comment tous ces changements modifieront la dynamique de la région, notamment au regard de la situation israélo-palestinienne. Comment les pays occidentaux, qui n'ont rien vu venir et qui font preuve de beaucoup d'hypocrisie devant la chute de leurs alliés, influenceront-ils ou tenteront-ils d'influencer les changements en cours?

Apporter notre soutien

La Confédération syndicale internationale (CSI) tenait son conseil général début février pendant les journées d'occupation de la place Tahrir au Caire. La CSN y était et avec l'ensemble des affiliés, les discussions ont porté sur ce que nous pouvons faire comme organisations de défense des travailleuses et des travailleurs. Nous portons des valeurs de démocratie, de défense des droits humains et syndicaux, nous avons le devoir d'appuyer les populations des pays arabes. Nous pouvons aussi apporter notre soutien aux syndicats de ces pays. Certains, comme l'UGTT en Tunisie, membre de la CSI, sont structurés et ont certains moyens. Mais d'autres, comme en Égypte, existent sans aucune reconnaissance, dans un contexte de répression et de quasi-clandestinité. La CSI fait appel à ses affiliés qui ont des contacts avec ces syndicats afin qu'ils apportent leur appui (financier, technique, en formation).

Ces événements marquent un tournant de l'histoire et sont à suivre.

Josée Roy

1. Hausse record du chômage des jeunes due à la crise économique mondiale selon le BIT, Bureau international du travail, communiqué de presse, 11 août 2010.



CAMILLE CHALMERS

Professeur d'économie à l'Université d'État d'Haïti, l'auteur est directeur de la Plateforme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif (PAPDA).

La recolonisation du pays ?

Comme l'ensemble du pays, les organisations progressistes haïtiennes vivent des moments extrêmement difficiles. Le séisme a certes créé une situation tout à fait exceptionnelle, aggravant la crise générale qui affecte Haïti depuis de trop longues années.

Au lendemain du tremblement de terre, nous assistions pourtant à un réveil extraordinaire de la solidarité du peuple haïtien. Sensible à la crise alimentaire qui sévissait dans les centres urbains, le secteur paysan tentait par tous les moyens possibles de contribuer aux efforts humanitaires.

Les institutions dominantes, tant les organisations internationales que l'État haïtien, ont néanmoins tout fait pour marginaliser cette solidarité. Alors que l'État se réfugiait dans un attentisme le plus complet, les institutions financières internationales mandataient 90 « experts » internationaux pour développer le plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti. Adopté par l'ONU en mars 2010, sans aucune consultation des organisations haïtiennes, ce programme de reconstruction ne reflète en rien les expériences de solidarité vécues au lendemain du séisme. Il s'inscrit plutôt en ligne droite avec les politiques néolibérales imposées à Haïti depuis 25 ans, renforçant par le fait même la crise que vit le pays.

Le cadre de ce plan, en priorisant le secteur privé et en demandant à l'État de privatiser les institutions publiques, empêche une bonne intervention de l'ensemble des acteurs. Après les politiques néolibérales des années 1990, les occupations militaires de 1994 et de 2004, le plan d'action complète la recolonisation du pays.

L'arrivée massive d'organisations non gouvernementales (ONG) étrangères (plus de 12 000, selon l'Union européenne) a engendré une conjoncture favorisant la substitution et le remplacement

des acteurs haïtiens. Nos meilleurs intervenants humanitaires sont relégués à des rôles de sous-fifres, parfois sous la direction de jeunes stagiaires dans la vingtaine qui, inévitablement, manquent d'expérience. Les ONG internationales entreprennent leurs propres campagnes de plaidoyer, sans s'inspirer suffisamment du travail entrepris par nombre d'organisations haïtiennes de développement ou de défense des droits de la personne.

Les « expats », ces étrangers de l'humanitaire qui définissent aujourd'hui les stratégies de reconstruction d'Haïti, engouffrent une large part des sommes consenties par les pays donateurs. Dans certains projets, on constate que jusqu'à 65 % des budgets sont alloués aux salaires et autres avantages des étrangers.

L'année 2010 aura été des plus traumatisantes. Au séisme se sont ajoutés l'ouragan Thomas, les inondations qui ont suivi, puis une épidémie de choléra, sans précédent, importée par des militaires népalais de la MINUSTAH. Nous avons néanmoins constaté beaucoup de vigueur du mouvement populaire, même s'il n'a pas encore atteint l'ampleur de l'élan des années suivant le départ de Duvalier.

Les élections, largement imposées par l'étranger, n'auront pas assouvi le désir du mouvement populaire d'une reconfiguration du milieu politique permettant une réelle sortie de crise. Moins de 22 % de la population s'est rendue aux urnes lors du premier tour électoral¹, déçue qu'aucune offre politique adéquate ne soit offerte par les différents candidats, notamment en matière de droits fonciers et du nouveau Port-au-Prince. Les Haïtiens et les Haïtiennes veulent la constitution d'un régime politique qui tienne compte de la nécessité de vaincre l'exclusion et de changer profondément la distribution des revenus. Il est temps d'avancer vers de véritables solutions de rechange au système de domination actuel.

1. Au moment de mettre sous presse, le second tour des élections présidentielles n'avait pas encore eu lieu.

Perspectives CSN

Perspectives CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux.

514 598-2131

Publié quatre fois par année, il est tiré à 28 500 exemplaires et distribué gratuitement à tous les syndicats de la CSN.

Coordination

Jacqueline Rodrigue
jacqueline.rodrigue@csn.qc.ca

Adjointe à la coordination

Lyne Beaulieu

Rédaction

Benoit Aubry, Félix Cauchy-Charest, France Désaulniers, Michelle Filteau, Jean-Pierre Larche, François L'Écuyer, Jessica Nadeau, David Patry-Cloutier, Denise Proulx, Mario Raymond, Jacqueline Rodrigue, Constance Roussy, Josée Roy, Marilou Séguin

Correction d'épreuves

Lyne Beaulieu, Claire Trencia

Conception graphique

Jean Gladu et Sophie Marcoux

Soutien technique

France Tardif

Photographie

Clément Allard, BANQ, NathB, Alain Chagnon, Alain Décarie, Flicker, Michel Giroux, Francis Laroche, Louise Leblanc, Maxime Picard, Chantal Poirier, PC

Illustration

Reno

Caricature

Boris

Impression

Imprimerie Gibraltar

Distribution

Module de distribution de la CSN

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus

514 598-2233
ISSN : 1705-6527
Dépôt légal - BANQ, 2011
Dépôt légal - BAC, 2011
Envoi de poste publication
n° de convention : 40064900
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :
CSN, 1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5



REDISTRIBUER

REVerdir

RÉUNIR

RÉinventer

RENOUVELER

RÉINVESTIR

RÉclamer

REVALORISER

63^e CONGRÈS
90 ANS

15 AU 20 MAI 2011
PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
www.csn.qc.ca

